

REPUBLIQUE LIBANAISE
MINISTERE DU PLAN
DIRECTION CENTRALE DE LA STATISTIQUE



الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

**CLASSIFICATION
PAR INDUSTRIE,
DE TOUTES LES BRANCHES
D'ACTIVITE ECONOMIQUE
AU LIBAN**

D'APRES LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

Beyrouth, Août 1971

Provisoire



**CLASSIFICATION
PAR INDUSTRIE,
DE TOUTES LES BRANCHES
D'ACTIVITE ECONOMIQUE
AU LIBAN**

D'APRES LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE

وزارة التخطيط العام
مركز التوثيق
الرقم 329
تاريخ الدخول

Beyrouth, Août 1971

Provisoire

PREMIERE PARTIE - NOMENCLATURE DES BRANCHES ET CATEGORIES

<u>Catégories</u>	<u>Branche 1 - Agriculture, chasse, sylviculture et pêche</u>
11	Agriculture et chasse
12	Sylviculture et exploitation forestière
13	Pêche
	<u>Branche 2 - Industries extractives</u>
21	Extraction du charbon
22	Production de pétrole brut et de gaz naturel
23	Extraction des minerais métalliques
29	Extraction d'autres minéraux.
	<u>Branche 3 - Industries manufacturières</u>
31	Fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs
32	Industries des textiles, de l'habillement et du cuir
33	Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois, y compris les meubles
34	Fabrication de papier et d'articles en papier; imprimerie et édition
35	Industrie chimique et fabrication de produits chimiques, de dérivés du pétrole et du charbon et d'ouvrages en caoutchouc et en matière plastique.

Catégories

- 36 Fabrication de produits minéraux non métalliques à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon
- 37 Industrie métallurgique de base
- 38 Fabrication d'ouvrages en métaux , de machines et de matériel
- 39 Autres industries manufacturières .

Branche 4 - Electricité , gaz et eau

- 41 Electricité , gaz et vapeur
- 42 Installation de distribution d'eau et distribution publique de l'eau

Branche 5 - Bâtiment et travaux publics

- 50 Bâtiment et travaux publics

Branche 6 - Commerce de gros et de détail , restaurants et hôtels

- 61 Commerce de gros
- 62 Commerce de détail
- 63 Restaurants et hôtels

Branche 7 - Transports , entrepôts et communications

- 71 Transports et entrepôts
- 72 Communications .

Branche 8 - Banques , assurances , affaires immobilières et services fournis aux entreprises

Catégories

- 81 Etablissements financiers
- 82 Assurances
- 83 Affaires immobilières et services fournis aux entreprises.

Branche 9 - Services fournis à la collectivité , services sociaux et services personnels

- 91 Administration
- 92 Services sanitaires
- 93 Services sociaux et services connexes fournis à la collectivité
- 94 Services récréatifs et services culturels
- 95 Services fournis aux particuliers et aux ménages
- 96 Organisations internationales et autres organismes extra - territoriaux .

Branche 0 - Activités mal désignées

- 00 Activités mal désignées .

DEUXIEME PARTIE - NOMENCLATURE DES BRANCHES ,
CATEGORIES ET CLASSES

<u>Catégories</u>	<u>Classes</u>	
		<u>Branche 1 - Agriculture , chasse, sylviculture et pêche</u>
11		<u>Agriculture et chasse</u>
	111	Production agricole et élevage
	112	Activités annexes de l'agriculture
	113	Chasse , piègeage et repeuplement en gibier
12		<u>Sylviculture et exploitation forestière</u>
	121	Sylviculture
	122	Exploitation forestière
13	130	<u>Pêche</u>
		<u>Branche 2 - Industries extractives</u>
21	210	<u>Extraction du charbon</u>
22	220	<u>Production de pétrole brut et de gaz naturel</u>
23	230	<u>Extraction des minerais métalliques</u>
29	290	<u>Extraction d'autres minéraux.</u>

Catégories Classes

Branche 3 - Industries manufacturières

31		<u>Fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs</u>
	311	Abattage du bétail , fabrication des préparations et conserves de viande
	312	Industrie du lait et des corps gras
	313	Travail des grains, boulangerie et pâtes alimentaires
	314	Fabrication des conserves de fruits et de légumes
	315	Industrie du sucre , chocolaterie et confiserie
	316	Industries alimentaires diverses
	317	Industries alimentaires multiples
	318	Fabrication des boissons
	319	Industrie du tabac
32		<u>Industries des textiles, de l'habillement et du cuir</u>
	321	Industrie textile (filature , tissage et finissage des textiles)
	322	Industries connexes des textiles
	323	Bonneterie
	324	Fabrication de vêtements et lingerie sur mesure
	325	Fabrication d'articles d'habillement en série à l'exclusion des chaussures

Catégories Classes

- 326 Industrie du cuir (tannerie - mégisserie) et de la fourrure
- 327 Fabrication d'articles en cuir et en succédanés du cuir, à l'exclusion des chaussures et des articles d'habillement
- 328 Fabrication des chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc vulcanisé ou moulé et des chaussures en matière plastique.
- 33 Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois, y compris les meubles
- 331 Scieries et travail mécanique du bois
- 332 Fabrication d'ouvrages en bois et en liège, à l'exclusion des meubles
- 333 Fabrication de meubles et d'accessoires, à l'exclusion des meubles et accessoires faits principalement en métal ou plastique
- 34 Fabrication de papier et d'articles en papier; imprimerie et édition
- 341 Fabrication de papier et d'articles en papier
- 342 Imprimerie et industries annexes
- 343 Edition
- 344 Imprimerie et édition

Catégories Classes

35

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

- Industrie chimique et fabrication de produits chimiques, de dérivés du pétrole et du charbon et d'ouvrages en caoutchouc et en matière plastique
- 351 Industrie chimique de base
- 352 Fabrication de savons et de produits de nettoyage, de parfums, de produits de beauté et autres préparations pour la toilette.
- 353 Fabrication de peintures, vernis et laques
- 354 Fabrication de produits pharmaceutiques et médicaments
- 355 Fabrication d'autres produits chimiques
- 356 Raffinerie de pétrole
- 357 Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon
- 358 Industrie du caoutchouc
- 359 Fabrication d'ouvrages en matière plastique non classés ailleurs.

36

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

- Fabrication de produits minéraux non métalliques, à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon
- 361 Fabrication des grès, porcelaines et faïences
- 362 Industrie du verre
- 363 Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre
- 364 Fabrication d'ouvrages en ciment et plâtre
- 365 Marbrerie

<u>Catégories</u>	<u>Classes</u>
	369 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques .
37	<u>Industrie métallurgique de base</u>
	371 Sidérurgie et première transformation de la fonte , du fer et de l'acier
	372 Production et première transformation des métaux non ferreux .
38	<u>Fabrication d'ouvrages en métaux , de machines et de matériel</u>
	381 Fabrication d'articles ménagers , d'emballages et revêtements des métaux .
	382 Fabrication d'éléments de construction et d'autres ouvrages en métal , à l'exclusion des meubles , des machines , du matériel , des articles ménagers et des emballages .
	383 Fabrication de meubles et d'accessoires faits principalement en métal .
	384 Construction de machines , à l'exclusion des machines électriques .
	385 Fabrication de machines , appareils et fournitures électriques .
	386 Construction de matériel de transport
	387 Fabrication de matériel médico-chirurgical , d'instruments de précision , d'appareils de mesure et de contrôle non classés ailleurs , de matériel photographique et d'instruments d'optique .

<u>Catégories</u>	<u>Classes</u>
39	<u>Autres industries manufacturières</u>
	391 Bijouterie , orfèvrerie , joaillerie
	392 Fabrication d'instruments de musique
	393 Fabrication d'articles de sport et d'athlétisme
	394 Fabrication de jeux et jouets
	395 Fabrication de broserie
	399 Industries manufacturières non classées ailleurs.
	<u>Branche 4 - Electricité , gaz et eau</u>
41	<u>Electricité , gaz et vapeur</u>
	411 Electricité pour l'éclairage et la force motrice
	412 Production et distribution du gaz
	413 Distribution de vapeur et d'eau chaude
42	420 <u>Installation de distribution d'eau et distribution publique de l'eau</u>
	<u>Branche 5 - Bâtiment et travaux publics</u>
50	<u>Bâtiment et travaux publics</u>
	501 Ponts et chaussées
	502 Ports et aéroports
	503 Travaux de voies ferrées

<u>Catégories</u>	<u>Classes</u>
	504 Installations hydrauliques
	505 Installations électriques
	506 Installations de transmission et de télécommunication
	507 Bâtiments
	508 Travaux de construction multiples
	509 Constructions diverses
	<u>Branche 6 - Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels</u>
61	<u>Commerce de gros</u>
	610 Commerce triangulaire, bureau de commission et commerce multiple
	611 Commerce de gros; importation et exportation des denrées agricoles et des produits de l'industrie alimentaire.
	612 Commerce de gros de bétail, boucherie et poisson.
	613 Commerce de gros du bois, appareils, fournitures et matériaux destinés à la construction.
	614 Commerce de gros des matières premières et des équipements destinés à l'agriculture.
	615 Commerce de gros des matières premières, sauf métaux, et celles destinées à l'agriculture; carburants et combustibles.
	616 Commerce de gros des métaux et équipements pour l'industrie principalement, à l'exclusion des équipements destinés à l'agriculture et aux ménages.

<u>Catégories</u>	<u>Classes</u>
	617 Commerce de gros des produits et équipements ménagers
	618 Commerce de gros de produits finis
	619 Commerce de gros de produits divers non classés ailleurs.
62	<u>Commerce de détail</u>
	620 Commerces multiples
	621 Commerce de détail des produits agricoles et alimentaires, de boissons et de produits d'élevage.
	622 Commerce de détail des textiles et de l'habillement
	623 Commerce de détail de maroquinerie et d'articles en cuir
	624 Commerce de détail d'équipements et appareils ménagers
	625 Commerce de détail des voitures, machines et appareils non classés ailleurs
	626 Commerce de détail de combustibles et de produits chimiques non classés ailleurs
	627 Commerce de détail de produits pharmaceutiques, médicaments, parfums et droguerie
	628 Commerce de détail de jeux, jouets, articles de sport
	629 Commerces divers de détail

<u>Catégories</u>	<u>Classes</u>
63	<u>Restaurants et hôtels</u>
631	Restaurants et débits de boisson
632	Hôtels, appartements meublés et établissements analogues ; terrains de camping
	<u>Branche 7 - Transports, entrepôts et communications</u>
71	<u>Transports et entrepôts</u>
711	Transports ferroviaires
712	Transports routiers
713	Transports par voie d'eau
714	Transports aériens
715	Entrepôts et magasins
716	Auxiliaires de transports
719	Autres transports non classés ailleurs
72	<u>Communications</u>
721	Poste
722	Téléphone
723	Transmission sans fil
724	Activités multiples

<u>Catégories</u>	<u>Classes</u>
	<u>Branche 8 - Banques, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises</u>
81	<u>Etablissements financiers</u>
811	Institutions financières
812	Services financiers
82	<u>Assurances</u>
821	Etablissements d'assurance
822	Services auxiliaires d'assurance
83	<u>Affaires immobilières et services fournis aux entreprises</u>
831	Affaires immobilières
832	Services juridiques
833	Services techniques
834	Comptabilité, vérification des comptes et tenue des livres
835	Services de publicité
836	Etudes de marché et gestion
837	Agences de presse
838	Location de machines et de matériel
839	Services fournis aux entreprises, à l'exclusion de la location de machines et de matériel, non classés ailleurs.

<u>Catégories</u>	<u>Classes</u>
	<u>Branche 9 - Services fournis à la collectivité</u> <u>Services sociaux et services</u> <u>personnels</u>
91	<u>Administration</u>
	911 Administration centrale
	912 Municipalités et administration locale
	913 Caisse de la sécurité sociale
	914 Offices autonomes et similaires
	915 Tribunaux religieux
92	920 <u>Services sanitaires</u>
93	<u>Services sociaux et services connexes fournis</u> <u>à la collectivité</u>
	931 Enseignement général
	932 Enseignement technique et professionnel
	933 Enseignement non classé ailleurs
	934 Instituts scientifiques et centres de recherche
	935 Services médicaux et dentaires et autres services sanitaires
	936 Oeuvres sociales
	937 Associations commerciales, professionnelles et syndicales
	938 Organisations religieuses
	939 Services sociaux et services connexes fournis à la collectivité, non classés ailleurs.

<u>Catégories</u>	<u>Classes</u>
94	<u>Services récréatifs et services culturels</u>
	941 Films cinématographiques et autres services récréatifs.
	942 Bibliothèques, musées, jardins zoologiques et botaniques et établissements analogues
	943 Associations, clubs et terrains sportifs
	949 Amusements et services récréatifs non classés ailleurs
95	<u>Services fournis aux particuliers et aux ménages</u>
	951 Réparation de véhicules automobiles et de motocycles
	952 Services de réparation non classés ailleurs
	953 Blanchisserie, teinturerie
	954 Services domestiques
	955 Salons de coiffure et instituts de beauté
	956 Studios photographiques, y compris la photographie commerciale
	959 Services personnels non classés ailleurs
96	<u>Organisations internationales et autres organismes extra-territoriaux</u>
	961 Ambassades et consulats
	962 Organisation des nations unies

Catégories Classes

969 Organisations internationales et autres organismes extra-territoriaux non classés ailleurs

Branche 0 - Activités mal désignées

00 000 Activités mal désignées

TROISIEME PARTIE - CLASSIFICATION DETAILLEE

Catégories Classes Groupes

Branche 1. Agriculture, chasse, sylviculture et pêche

11 Agriculture et chasse

111 1110 Production agricole et élevage

Agriculture générale, arboriculture fruitière, viticulture, production de semences, pépinières (à l'exclusion des pépinières forestières), production de bulbes, horticulture maraichère, florale et ornementale, même en serres; culture du thé, du caféier, du cacao, des hévéas et autres arbres à caoutchouc; élevage du bétail, aviculture, cuniculture, apiculture, élevage d'animaux à fourrure et élevages divers; production de lait, de laine, de peaux et fourrures, d'oeufs et de miel; sériciculture. Sont également compris les établissements dont l'activité principale consiste à aménager des jardins d'agrément, par exemple à planter et à soigner des pelouses, des parterres, des arbres à ombrage et des arbres d'ornement. Le traitement des produits agricoles à l'exploitation (ferme ou plantation) est compris dans ce groupe s'il n'est pas possible de classer séparément la production des produits agricoles considérés (par exemple, les raisins, le caoutchouc, les feuilles de thé, les olives, le lait) et les opérations de traitement de ces produits.

112 1120 Activités annexes de l'agriculture

Travaux d'agriculture, d'élevage et d'horticulture effectués à forfait ou sous contrat, tels que la moisson, le bottelage, le battage, le décorticage et l'épluchage; la préparation du tabac avant la vente aux enchères; la tonte des animaux; la destruction des plantes et

animaux nuisibles et le traitement des plantes par la pulvérisation; l'ensemencement et la pulvérisation par avion; la taille des arbres; la cueillette et l'emballage des fruits et légumes à la ferme, ou ailleurs pour le compte des producteurs; l'exploitation de systèmes d'irrigation. Les établissements qui fournissent; à forfait ou sous contrat, du matériel agricole et les services du personnel qui s'en occupe (conducteurs, etc..) sont compris dans ce groupe; en revanche, la location du matériel agricole seul est classée dans le groupe 8381 (Location de machines et de matériel pour l'agriculture). Les services vétérinaires fournis à forfait ou sous contrat sont classés dans le groupe 9358 (Services vétérinaires). Les établissements qui ont pour activité principale le transport de produits agricoles sont classés dans les divers groupes de la catégorie 71 (Transports et entrepôts); les écuries de courses et les chenils de lévriers de course sont classés dans les groupes 9435 et 9439 respectivement.

113 1130 Chasse, piégeage et repeuplement en gibier
 Chasse et piégeage à des fins lucratives; repeuplement en gibier à des fins lucratives autres que le plaisir de la chasse.

12

121 1210

Sylviculture et exploitation forestière

Sylviculture

Exploitation de coupes, de pépinières; boisement, reboisement et conservation des forêts; récolte et ramassage de produits sauvages, tels que gommes et résines, latex de caoutchouc, sucres et extraits végétaux, écorces, herbes, fruits et fleurs sauvages, mousses, feuilles, aiguilles de pin, roseaux et racines; concentration et distillation de sucres et d'extraits végétaux en forêt, et fabrication du charbon de bois en forêt. Les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services annexes de la sylviculture à forfait ou sous contrat sont compris dans ce groupe.

122 1220

Exploitation forestière

Camps de bûcherons; entreprises d'exploitation forestière ayant pour principale activité l'abattage des arbres et le débitage en bois dégrossi, billes, bois équarri, bois coupé et bois brut. Les entreprises de transports routiers indépendantes qui transportent le bois mais ne font aucun travail de coupe sont classées dans les groupes 7124 (Transports routiers intérieurs de marchandises) ou 7125 (Transports routiers internationaux de marchandises) selon le cas. Toutefois le transport du bois (camionnage, flottage, etc..) jusqu'au point où il est livré à une entreprise de transport ou à un établissement industriel est compris dans ce groupe. Les travaux d'exploitation forestière qui sont directement liés au fonctionnement de scieries, d'usines de pâte à papier

ou d'autres établissements de transformation et qui ne peuvent être classés séparément figurent dans le groupe 3311 (Scieries et travail mécanique du bois), dans le groupe 3411 (Fabrication de la pâte à papier, du papier et du carton) ou dans le groupe 3511 (Industrie chimique de base, à l'exception des engrais), selon le cas.

13

130

Pêche

1301

Pêche en mer

Pêche professionnelle en haute mer, le long des côtes et dans les estuaires, y compris l'activité des navires-usines et des flottilles de pêche qui pratiquent la pêche et la préparation du poisson. Cette rubrique comprend la prise ou la pêche de poissons, crustacés et mollusques; la chasse au phoque; la pêche ou la récolte de divers produits marins: herbes marines non cultivées, coquillages, perles, huîtres, palourdes, homards, crabes, mollusques, éponges, tortues, etc.. L'activité des navires-usines qui se livrent uniquement à la préparation du poisson et qui peuvent être considérés comme des établissements distincts est comprise dans le groupe 3161 (Mise en conserve et préparation de poissons, crustacés et produits analogues).

1302

Activités relevant de la pêche non classées ailleurs.

Pêche professionnelle de poissons et ramassage professionnel de plantes

aquatiques sauvages dans les eaux intérieures; pisciculture, production d'alevins; élevages de grenouilles et de poissons d'aquarium; parcs à huîtres, parcs d'élevages de perles et élevages de varech comestible. Les services annexes de la pêche fournis à forfait ou sous contrat sont également compris.

Branche 2. Industries extractives

L'expression "industries extractives" s'entend ici dans un sens très général et comprend l'extraction, la préparation et l'enrichissement des minéraux que l'on rencontre dans la nature à l'état solide (par exemple, charbon et minerais), liquide (par exemple, pétrole brut) ou gazeux (par exemple, gaz naturel). On comprend dans cette branche les mines souterraines et à ciel ouvert, les carrières et les puits ainsi que toutes les activités complémentaires nécessaires pour le traitement et l'enrichissement de minerais et autres minéraux bruts, telles que le concassage, le cribage, le débouillage, l'égrappage, le triage, le broyage, la flottation, la fusion, le bouletage, l'étêtage et autres opérations propres à rendre les produits commercialisables. Les activités d'extraction sont réparties entre les différentes catégories, classes et groupes selon le minerai principal produit.

Ne sont pas compris dans cette branche les travaux effectués à forfait ou sous contrat pour la recherche et la préparation des terrains (Branche 5, Bâtiment

et travaux publics), la prospection de minéraux (Groupe 8339, Autres services techniques n. c. a.). L'épuration et la distribution de l'eau sont classées dans le groupe 4200 (Installations de distribution d'eau et distribution publique de l'eau), la mise en bouteilles d'eau de source naturelle et d'eau minérale à la source ou au puits est classée dans le groupe 3186 (Mise en bouteilles d'eau de source naturelle et d'eau minérale à la source), et le concassage, le broyage ou autres opérations de préparation de certaines terres et roches sont classés, lorsque ces opérations ne sont pas liées aux travaux d'extraction, dans le groupe 3692 (concassage de pierres pour blocage; macadam, ballast, construction, gravillons etc..).

21 210 2100

Extraction du charbon

Mines ayant pour principal objet la production d'antracite, de charbon bitumineux et de lignite; et installations de broyage, de lavage, de criblage et de calibrage du charbon, que leur activité se rattache ou non à celle des mines qu'elles desservent. La fabrication de briquettes et autres agglomérés à partir du charbon et du lignite est comprise dans ce groupe si elle a lieu à la mine, et dans le groupe 3572 (Fabrication d'autres dérivés du pétrole et du charbon) si le charbon ou le lignite ont été achetés à d'autres établissements. L'extraction et la préparation de la tourbe sont classées dans le groupe 2909 (Extraction des matières minérales non classées ailleurs).

22 220 2200

Production de pétrole brut et de gaz naturel

Exploitation des puits de pétrole et de puits de gaz naturel; prospection du pétrole brut et du gaz naturel et forage, aménagement et équipement des puits lorsque ces travaux ne sont pas effectués à forfait ou sous contrat; exploration de séparateurs d'émulsion, de matériel de décantation; étêtage et toutes autres activités propres à amener le pétrole et le gaz à l'état commercial jusqu'au stade où ils peuvent être expédiés du lieu de production. Ce groupe comprend également l'exploitation des schistes et sables bitumineux, y compris l'extraction du pétrole brut, et la production d'hydrocarbures liquides à partir des gaz captés aux puits de pétrole et de gaz naturel. La récupération de gaz liquides découlant du raffinage du pétrole ou de la fabrication de produits chimiques est classée dans les divers groupes de la catégorie 35 (Industrie chimique et fabrication de produits chimiques, de dérivés du pétrole et du charbon et d'ouvrages en caoutchouc et en matière plastique). Le transport par oléoduc ou gazoduc en tant que service indépendant est classé dans le groupe 7192 (Transport par oléoduc ou gazoduc).

23 230

Extraction des minerais métalliques

2301 Extraction du minerai de fer

Mines ayant pour objet l'extraction du minerai de fer, du minerai de fer manganésifère et des sables ferrugineux,

et établissements ayant pour objet l'enrichissement ou toute autre forme de préparation de ces minerais. L'extraction de la pyrite et de la pyrrhotine est classée dans le groupe 2902 (Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et la fabrication d'engrais).

2302 Extraction des minerais autres que le minerai de fer

Extraction de minerais métalliques autres que le minerai de fer, et préparation et enrichissement de ces minerais.

29 290

Extraction d'autres minéraux

2901 Extraction de la pierre à bâtir, de l'argile et du sable

Extraction de pierres de taille et de construction (y compris les ardoises); de kaolin, de terres réfractaires et autres argiles; et de tous sables et graviers. La taille, le concassage, la pulvérisation et autres formes de traitement des pierres, graviers, argiles et sables sont classés, lorsque ces opérations ne sont pas liées aux travaux d'extraction, dans le groupe 3692 (concassage de pierres pour blocage, macadam, ballast, construction, gravillons etc..)

2902 Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et la fabrication d'engrais

Extraction des minerais de phosphate et de nitrate, du spathfluor, des minerais de soufre et du soufre naturel,

des minerais de potasse, de soude et de borate, de la bérytine, des pyrites, des pyrrhotines, des minerais d'arsenic, de strontium et de lithium et des pigments minéraux. L'extraction du guano est comprise dans ce groupe.

2903 Extraction du sel

Extraction du sel dans les mines, les salines et les marais-salants, y compris le broyage, le triage et le raffinage. La production de sel raffiné pour l'alimentation dans les établissements qui ne se livrent pas à l'extraction du sel est classée dans le groupe 3169 (Fabrication de produits alimentaires n. c. a.)

2909 Extraction des matières minérales non classées ailleurs

Extraction, dans les mines et carrières de matières telles que le gypse, l'amiante, le mica, le quartz, les abrasifs naturels autres que le sable, le graphite, le talc et la pierre de savon; les pierres gemmes naturelles, l'asphalte et le bitume, la tourbe et tous les autres minéraux non métalliques non classés ailleurs. Le broyage, le concassage, la pulvérisation et autres formes de traitement de ces produits sont classés, lorsque ces opérations ne sont pas liées aux travaux d'extraction, dans le groupe 3699 (Fabrication de produits minéraux non métalliques n. c. a.).

Branche 3 . Industries manufacturières

Par industrie manufacturière, on entend la transformation mécanique ou chimique de substances organiques ou inorganiques en produits nouveaux, que le travail soit effectué à la machine ou à la main, qu'il soit entrepris en usine ou à domicile, que les produits soient vendus en gros ou au détail.

Cette rubrique comporte également le montage d'articles manufacturés, sauf lorsque ce genre d'activité est classé dans la branche 5 (Bâtiment et travaux publics). On range parmi les travaux de construction le montage, sur le chantier, d'éléments préfabriqués de ponts, de réservoirs d'eau, d'installation d'entreposage et d'emmagasinage, de voies ferrées et de voies surélevées, de divers équipements de bâtiments : ascenseurs et escaliers mécaniques, tuyauterie, extincteurs d'incendie, chauffage central, ventilation et climatisation, éclairage et câblage électrique, etc... et de construction de toutes sortes. Le montage et l'installation de machines et de matériel dans les mines, usines, établissements commerciaux, etc..., sont classés, s'il s'agit d'une activité spécialisée, dans le même groupe que la fabrication de l'objet installé. Les établissements qui se spécialisent dans l'installation de gros appareils ménagers, tels que les fourneaux et cuisinières, réfrigérateurs, machines à laver, sècheurs, sont classés dans le groupe 9523 (Réparation d'autres appareils électriques). Le montage et l'installation de machines et de matériel effectués en tant que service après vente par un établissement ayant pour activité principale la fabrication, ou le commerce de gros ou de détail, sont classés

dans le même groupe que l'activité principale.

Les établissements qui se spécialisent dans la réparation de machines et de matériel pour l'industrie, le commerce, le bureau, etc..., sont en général classés dans le même groupe que les établissements qui ont pour activité principale la fabrication des biens en question. Les unités dont l'activité principale consiste à réparer le matériel, les appareils et les accessoires ménagers, les automobiles et d'autres biens de consommation sont classées, en règle générale, dans les divers groupes de la classe 951 ou 952 selon la catégorie de l'objet réparé. Les services de réparation qui sont habituellement fournis par les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des biens sur commande sont compris dans le même groupe de la présente branche que le type de travail sur commande considéré. Les travaux qui font subir à une marchandise quelconque une transformation, une rénovation ou une refonte importante sont considérés comme travaux de fabrication, et non de réparation.

La fabrication d'éléments spéciaux, de pièces spéciales ou d'accessoires de machines et de matériel est classée, en règle générale, dans le même groupe que la fabrication de la machine ou du matériel auquel est destiné l'accessoire ou la pièce en question. Toutefois, la fabrication d'éléments spéciaux et d'accessoires par moulage ou extrusion de matière plastique est classée dans le groupe 3599 (Fabrication d'autres ouvrages en matière plastique n.c.a.)

La fabrication de pièces et d'éléments à usage général pour machines, tels que moteurs, pistons, moteurs électriques, circuits électriques, soupapes, engrenages, roulements à rouleaux, est classée dans les divers groupes de la branche "Industries manufacturières", indépendamment du type de machines ou de matériel auquel ces éléments ou pièces seront incorporés.

Chaque établissement sera rangé dans le groupe de la classification qui correspondra à son activité principale ou au groupe de ses activités principales, lesquelles seront déterminées d'après "l'Output" (produits vendus) ou d'après les services que l'unité fournit à d'autres établissements

31

Fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs

311

Abattage du bétail ; fabrication des préparations et conserves de viande

Abattoirs et fabriques de préparations et conserves de viandes ; établissements pour l'abattage, la préparation et la mise en conserve de bétail, de porcs, d'agneaux, de chevaux, de volailles, de lapins et de petit gibier. Cette rubrique comprend également les opérations liées à la préparation et à la conservation des viandes, telles que saurissage, fumage, salage, marinage, appertisation et congélation. La préparation de boyaux pour la charcuterie, de potages de viande, de boudins et de viande en croûte, ainsi que l'extraction et le raffinage des saindoux et autres corps gras comestibles d'origine animale sont aussi classés dans ce groupe.

3111 Abattoirs du bétail à l'exclusion d'abattoirs de volailles, de lapins et de petit gibier.

3112 Abattage et préparation des volailles, lapins et petits gibiers. Les abattoirs de volailles doivent être classés dans le groupe 1110 (Production agricole et élevage) si leur activité est liée à celle d'une aviculture et s'ils ne peuvent pas être classés séparément.

3113 Préparation de boyaux principalement pour la charcuterie et fabrication des saucisses et saucissons. La préparation de boyaux dans les tanneries pour la charcuterie et autres usages est classée dans le groupe 3261 (Picklage et salage de peaux) si elle ne peut pas être classée séparément.

3119 Fabrication des préparations et conserves de viandes non classée ailleurs.

312 Industrie du lait et des corps gras

3121 Industrie du lait

Fabrication, préparation et transformation des beurres et fromages ; fabrication de lait condensé, de lait en poudre, de lait évaporé, de crème fraîche, de crème en conserve, et d'autres produits laitiers comestibles. La préparation (pasteurisation, homogénéisation, vitaminisation, mise en bouteille) du lait liquide pour la vente en gros ou au détail est également comprise dans ce groupe.

3122 Fabrication des glaces et "ice cream" à base du lait et de fruits.

Catégories Classes Groupes

- 3123 Fabrication d'huile d'olive
- 3124 Fabrication des corps gras d'origine végétale ou animale
- Production d'huile végétale brute et d'huile de fruits oléagineux (non compris l'huile d'olive), de tourteaux en galettes et de farines, extraction des huiles de poissons et d'animaux marins et fabrication de farine de poisson; extraction des corps gras non comestibles d'origines animale; raffinage et hydrogénation (ou durcissement) des corps gras autres que les saindoux et les graisses comestibles de bétail, et fabrication de margarine, de graisses alimentaires et d'huiles de table préparées. La fabrication de saindoux et autres graisses comestibles de bétail est classée dans le groupe 3119 (fabrication des préparations et conserves de viande non classée ailleurs).
- 313 Travail des grains, boulangerie et pâtes alimentaires
- 3131 Travail des grains
- Production, dans les minoteries, de produits tels que les farines et les sons pour les animaux: décorticage, lavage et glaçage du riz; fabrication d'aliments de régime, tels que flocons d'avoine, de riz, de blé et de maïs, façonnage des légumes secs; fabrication de farines mélangées et préparées et autres préparations de céréales et de légumineuses. L'épluchage du café, des légumineuses et des racines féculentes est compris dans

Catégories Classes Groupes

- ce groupe. La préparation de produits pour l'alimentation des animaux est classée dans le groupe 3163 (Fabrication de produits pour l'alimentation des animaux).
- 3132 Fabrication des pâtes alimentaires
- Fabrication de pâtes alimentaires simples, pâtes à potage, macaroni, nouilles, vermicelle, tapioca et similaires.
- 3133 Fabrication de pain
- Fabrication de pain arabe, français et similaire. La fabrication des biscottes, galettes, gâteaux et autres produits de boulangerie - pâtisserie "secs" dans les boulangeries qui font principalement de pain est classée dans ce groupe.
- 3134 Boulangerie-pâtisserie
- Fabrication de pâtisserie arabe, de gâteaux, tartes, beignets, pâtisseries, et autres produits de boulangerie-pâtisserie "périssables"; de biscuits et autres produits de boulangerie-pâtisserie "secs" à l'exclusion de la fabrication de pain qui est classée dans le groupe 3133 (Fab. de pain)
- 314 Fabrication des conserves de fruits et de légumes
- 3141 Fabrication (par appertisation) de conserves de fruits et de légumes; conditionnement (raisins secs et fruits secs); préparation de confitures et de gelées; de pickles et de sauces, de soupes en conserve, de fruits et légumes déshydratés ou congelés.

Catégories Classes Groupes

3142 Mise en boîtes ou en bouteilles de jus de fruits et de légumes .

315 Industrie du sucre, chocolaterie et confiserie

3151 Industrie du sucre

Fabrication et raffinage du sucre brut, des mélasses et du sucre cristallisé ou blanc, à partir de la canne ou de la betterave à sucre .

3152 Fabrication de cacao et de chocolat , et confiserie

Fabrication de cacao et de chocolat en poudre à partir de la fève de cacao ; de bonbons au chocolat , de tous articles de confiserie tels que bonbons, caramels, mousse de guimauve, nougats, pastilles et fondants; de fruits confits, glacés, salés, dattes fourrées et produits similaires; de gomme à mâcher.

3153 Confiserie salée

Fabrication de confiserie salée arabe tel que : pistaches, noisettes, amandes, noix de cajou, pépins et arachides salés.

316 Industries alimentaires diverses

3161 Mise en conserve et préparation de poissons , crustacés et produits analogues

Salage, séchage, déshydratation, fumage, saurissage, marinage, mise en conserve ou congélation de poissons, de crevettes,

Catégories Classes Groupes

d'huîtres, de palourdes, de crabes et d'autres produits de la mer . Ce groupe comprend également la préparation de potages et de spécialités à base de poissons ou de produits de la mer , ainsi que l'activité des navires-usines qui se livrent exclusivement à la préparation du poisson et des produits de la mer et qui peuvent être considérés comme des établissements distincts . La réfrigération sous glace , le salage et le découpage en filets du poisson pêché , à bord des bateaux de pêche et des navires-usines à l'exclusion des navires mentionnés dans le groupe 1301 (Pêche en mer), soit dans le groupe 1302 (Activités relevant de la pêche non classées ailleurs).

3162 Mouture des épices ; torréfaction et mouture du café .

3163 Fabrication de produits pour l'alimentation des animaux

Fabrication de produits pour l'alimentation des animaux , à savoir les aliments pour chiens et autres animaux d'appartements , et les aliments mélangés, mis en conserve , congelés ou déshydratés, destinés à certains animaux .

3169 Fabrication de produits alimentaires non classés ailleurs

Fabrication de produits alimentaires non classés ailleurs , tels que les produits amylicés ; la levure chimique , les extraits aromatiques ; la levure de bière; les condiments, la moutarde et le vinaigre ; séchage , congélation et séparation des oeufs ; préparation du thé ; raffinage du sel pour l'alimentation ;

récolte et conservation de la glace naturelle, et fabrication de la glace hydrique. La fabrication de la glace carbonique est classée dans le groupe 3511 (Industrie chimique de base, à l'exception des engrais).

317

Industries alimentaires multiples

On classe dans ce groupe l'entreprise de produits alimentaires ayant plusieurs activités de production alimentaire, si c'est difficile de les séparer.

3171

Minoterie et Presse d'huile

3172

Industries alimentaires multiples à l'exclusion de minoterie et presse d'huile classées dans le groupe 3171.

Sont classées dans ce groupe les entreprises fabriquant plusieurs produits différents tels que : corps gras alimentaires (3124), pâtes alimentaires (3132), chocolaterie (3152) et biscuits (3134).

318

Fabrication des boissons

3181

Distillation de l'arack

3182

Distillation, rectification et mélange des spiritueux, à l'exception de l'arack.

Distillation de l'alcool éthylique, sauf à partir des résidus de la fabrication de la pâte à papier au bisulfite, pour tous les usages. Distillation, rectification et mélange des spiritueux, tels que whisky, cognac, rhum, gin, liqueurs et boissons mélangées toutes préparées (cocktails). La fabrication de

l'alcool, à l'exception de l'alcool éthylique mentionné ci-dessus, est classée dans le groupe 3511 (Industrie chimique de base, à l'exception des engrais). La mise en bouteille des spiritueux, à l'exclusion du mélange, du traitement ou de la fabrication des spiritueux, est classée dans le groupe 6115 (Commerce de gros des boissons à l'exclusion des jus de fruits).

3183

Industries du vin,

Production du vin; la mise en bouteille du vin, à l'exclusion du coupage, du traitement ou de la fabrication, est classée dans le groupe 6115 (Commerce de gros des boissons à l'exclusion des jus de fruits).

3184

Bières et malt

Production du malt et des bières, y compris l'ale, le porter et le stout. La mise en bouteille des bières, à l'exclusion de la fabrication, est classée dans le groupe 6115 (Commerce de gros des boissons à l'exclusion des jus de fruits).

3185

Industries des boissons hygiéniques et eaux gazeuses

Fabrication des boissons non alcoolisées telles que les boissons hygiéniques, y compris les boissons gazeuses fruitées, et les eaux gazeuses.

3186

Mise en bouteille d'eau de source naturelle et d'eau minérale à la source.

3189

Production du cidre, du poiré et autres boissons fermentées non maltées, et des boissons non classées ailleurs. La mise

en bouteille des boissons fermentées ou non , à l'exclusion du coupage , du traitement ou de fabrication, est classée dans le groupe 6115 (Commerce de gros des boissons à l'exclusion des jus de fruits).

319 3190

Industrie du tabac

Fabrication des cigarettes, cigares, tabacs à fumer, à mâcher, tabacs homogénéisés et tabacs à priser. Comprend aussi l'écôtage, la dessiccation et autres manutentions du tabac en feuilles, après la vente aux enchères et avant la fabrication.

32

Industries des textiles, de l'habillement et du cuir

321

Industrie textile (Filature, tissage et finissage des textiles)

Préparation des fibres textiles avant la filature : égrenage, rouissage, teillage, désuintage, cardage, carbonisage; moulinage; filature; tissage; blanchiment; teinture; impression et finissage de fils, filés et tissus. Fabrication des rubans et autres menus articles textiles, de la passementerie et autres produits primaires. Filature et tissage du jute. La filature et le tissage de l'amiante sont classés dans le groupe 3699 (Fabrication de produits minéraux non métalliques non classés ailleurs).

Tout établissement (ou entreprise) transformant soit des fibres ou fils artificiels ou synthétiques, soit des fibres mélangées, doit être rattaché aux groupes suivant, auxquels son matériel et ses techniques l'apparentent principalement.

3211

Industrie de la soierie, y compris transformation de tous filés de fibres artificielles et synthétiques sur matériel de soierie.

3212 Industrie du coton

3213 Industrie de la laine

3214 Industrie du lin, du chanvre et filature de la ramie

3215 Industrie du jute

3216 Production de fibres artificielles et synthétiques (rayonne et fibranne, fibres synthétiques continues ou discontinues et similaires)

3217 Filature spécialisée de fibres artificielles et synthétiques sur matériels spéciaux

3218 Teinture, impression et apprêts sur toutes matières textiles

3219 Filature, tissage et finissage de produits textiles autres que les filés et tissus mentionnés ci-dessus, tels que : rubans, sangles, mèches, tresses, lacets, cordons de tirage, dorures pour uniformes, broderie métallique et autres produits primaires de passementerie, filets et filets de pêche, etc...

322

Industries connexes des textiles

3221 Confection d'ouvrages en tissu, à l'exclusion des articles d'habillement et de broderies.

Etablissements sans atelier de tissage, ayant pour principale activité la confection, à partir de tissus achetés à d'autres établissements, de linge de maison et

d'articles d'aménagement en tissu, tels que rideaux, tentures, draps, taies d'oreiller, serviettes de table, nappes, couvertures couvre-lits, oreillers, sacs à linge sale et housses; de sacs en tissu; d'articles en toile à bâche; de garnitures; de bannières, drapeaux et banderoles. Cette rubrique comprend également la fabrication de plissés et de ruches et les travaux de piquage à la machine pour les grossistes.

3222 Broderies

Fabrication de broderies mécanique ou à la main, broderie sur linge de maison, sur tissus et canevas.

3223 Fabrication de tapis et carpettes

Fabrication de tapis et carpettes tissés, tuftés ou nattés à partir de toutes fibres et fils, et de nattes ou paillassons de fils de papier, d'herbe, de fibre de coco, de sisal, de jute ou de chiffons. La fabrication du linoléum et des couvre-parquets similaires en d'autres matières que le caoutchouc, le liège ou les matières plastiques est classée dans le groupe 3229 (Fabrication des articles textiles n. c. a.); la fabrication des nattes et paillassons de liège, de caoutchouc ou de matières plastiques est classée dans les groupes 3329, 3589, 3592, respectivement.

3224 Corderie, câblerie, ficellerie

Fabrication de cordes, câbles, cordages, ficelles, filets et articles assimilés en abaca (chanvre de Manille), sisal, henequen, chanvre, coton, papier, jute, lin et fibres artificielles y compris la fibre de verre et autres fibres. Le retordage de ces fibres est également compris.

3229

Fabrication des articles textiles non classés ailleurs

Fabrication du linoléum et des couvre-parquets similaires en d'autres matières que le liège, le caoutchouc et les matières plastiques, quel que soit le type de support; de la toile cirée, du similicuir (s'il n'est pas fait entièrement en matière plastique) et des autres tissus imprégnés ou enduits à l'exclusion des tissus caoutchoutés; des feutres par des procédés autres que le tissage; des dentelles, à l'exclusion des dentelles tricotées; des ouates, matelassures, rembourrures et matières servant à capitonner en toutes fibres; traitement des déchets et récupération des fibres et bourres; tissus pour pneumatiques. Le tissage du feutre est classé dans le groupe 3219 (Filature, tissage et finissage des textiles). La fabrication des fibres de bois pour le capitonnage est classée dans le groupe 3311 (Scieries et travail mécanique du bois); la fabrication des rembourrures en amiante est classée dans le groupe 3699 (Fabrication de produits minéraux non métalliques n. c. a.).

323

Bonneterie

Etablissements tels que les fabriques de bonneterie dont l'activité principale est la fabrication d'articles de bonneterie, de vêtements, de sous-vêtements, de vêtements de nuit et d'autres articles d'habillement en tricot, ainsi que des tissus et dentelles en tricot de fibres naturelles ou artificielles. La confection de vêtements en tricot à partir de tissus en tricot achetés à d'autres établissements est classée dans les divers groupes de la classe 325 (Fabrication d'articles d'habillement en série, à l'exclusion des chaussures).

Catégories Classes Groupes

- 3231 Bonneterie à la main
Fabrication de bonneterie à la main, tricot main, tricot au crochet, aux aiguilles.
- 3232 Fabrication de bas et chaussettes en bonneterie
Fabrication mécanique de bas, chaussettes, mi-bas et socquettes.
- 3233 Fabrication de sous-vêtements de bonneterie
Fabrication de vêtements de dessous en bonneterie pour adultes, adolescents, enfants ou bébés, tels que : chemises, pyjamas de nuits, gilets, tricots et maillots de corps, culottes de dessous, caleçons, camisoles, combinaisons de dessous, jupons.
- 3234 Fabrication de vêtements de bonneterie
Fabrication de vêtements de dessus en bonneterie pour adultes, adolescents, enfants et bébés, tels que : vestes, pull-overs, liseuses, capes, cardigans, robe, manteaux, jupes, tailleurs deux pièces, maillots de bain, sur-vêtements de sport, robes de chambre, ainsi que les accessoires du vêtement (châles, écharpes, cravates, etc..) en bonneterie.
- 3235 Bonneterie multiple
Les établissements (ou entreprises) fabriquant de bas et chaussettes, et de sous-vêtements, et de vêtements, et d'autres articles en bonneterie sont classés dans ce groupe.

Catégories Classes Groupes

- 3239 Fabrication d'autres articles de bonneterie non classés ailleurs tels que : tissus et dentelles en tricot.
- 324 Fabrication de vêtements et lingerie sur mesure
On classe dans cette rubrique les établissements fabriquant des vêtements et lingerie sur mesure à l'exclusion des établissements fabriquant des vêtements en série qui sont classés dans les divers groupes de la classe 325 (Fabrication d'articles d'habillement en série à l'exclusion des chaussures).
- 3241 Tailleurs pour hommes
- 3242 Tailleurs pour femmes
- 3243 Chemisiers
- 3249 Fabrication d'articles d'habillement sur mesure non classée ailleurs tels que corsets, gaines soutiens-gorges etc....
- 325 Fabrication d'articles d'habillement en série à l'exclusion des chaussures
Fabrication des articles d'habillement en tissu, cuir, fourrure et autres matières, coupés et cousus; fabrication de cloche et de chapeaux, et mode. Voici quelques produits importants de cette classe : vêtements et sous-vêtements; articles de mode; chapeaux; vêtements, accessoires et articles en fourrure; gants et mitaines,

- bretelles, jarretières et articles connexes; robes de chambre et vêtements d'intérieur; imperméables et vêtements imperméabilisés; vêtements en cuir; vêtements doublés en peau de mouton; ceinture de toutes matières; mouchoirs; toques et togas universitaires; vêtements sacerdotaux; costumes de théâtre. La réparation des articles d'habillement est classée dans le groupe 9533.
- 3251 Confection de vêtements pour hommes
- Confection de vêtements de ville, de vêtements militaires en tissus pour hommes et garçonnets y compris la confection de vêtements de travail professionnel, de sport, de vêtements imperméables et de protection pour hommes, femmes et enfants.
- 3252 Confection de vêtements pour femmes et enfants (layette)
- Confection de manteaux tailleurs, robes, jupes, shorts, pantalons et tous les vêtements pour bébés.
- 3253 Fabrication de confection de chemiserie et de lingerie pour hommes
- 3254 Fabrication de confection de chemiserie et de lingerie pour femmes et enfants (layette)
- 3255 Confection de corsets, gaines soutiens-gorges.
- 3256 Fabrication de cravates, mouchoirs, écharpes, foulards.

- 3257 Fabrication de chapellerie pour dames et hommes, en feutre, en laine, en poils, en paille, et en matières diverses.
- 3258 Fabrication des articles et accessoires d'habillement en fourrure
- 3259 Fabrication d'articles d'habillement non classés ailleurs tels que gants, bretelles, jarretières, mouchoirs et ceintures de toutes matières
- 326 Industrie du cuir (tannerie - mégisserie) et de la fourrure
- Tannage, corroyage, apprêt, gaufrage et vernissage du cuir et fourrure.
- 3261 Picklage et salage de peaux y compris les entreprises qui font la préparation de boyaux en même temps que le picklage de peaux. (La préparation de boyaux principalement pour la charcuterie dans des établissements spécialisés dans ce genre de travail est comprise dans le groupe 3113)
- 3262 Fabrication de cuirs dits "pour semelles" et "pour courroies de machines" exclusivement.
- 3263 Fabrication de semelles et de cuir mégissé, vernis et chamoisé de bovins.
- 3264 Fabrication de cuir mégissé, vernis et chamoisé de bovins exclusivement.

3265 Mégisserie, chamoiserie, parcheminerie et tannerie de peaux d'ovins et de caprins.

3266 Préparation et teinture des fourrures

Drayage, corroyage, tannage, blanchiment et teinture des fourrures, et fabrication de tapis et couvertures en fourrure et d'autres articles en fourrure non classés ailleurs.

327

Fabrication d'articles en cuir et en succédanés de cuir, à l'exclusion des chaussures et des articles d'habillement

Fabrication d'articles en cuir et en succédanés de cuir, à l'exclusion des chaussures et autres articles d'habillement, tels que : valises et malles, sacs à main, portefeuilles, étuis à cigarettes, porte-clefs, porte-monnaies; articles de sellerie, harnais, fouets et autres articles en cuir, en matière plastique, en fibre de verre et autres matières remplaçant le cuir. La fabrication des articles de sellerie en bois est classée dans le groupe 3329 (Fabrication des ouvrages en bois et des ouvrages en liège n. c. a.).

3271 Fabrication d'ouvrages orientaux en cuir

3272 Fabrication de sacs à main pour dames exclusivement

3279 Fabrication d'articles en cuir et succédanés du cuir non classés ailleurs, tels que portefeuilles, étuis à cigarettes, porte-clefs, porte-monnaies, bracelets, à l'exclusion des chaussures et des articles d'habillement.

328

Fabrication des chaussures à l'exclusion des chaussures encaoutchouc vulcanisé ou moulé et des chaussures en matière plastique

Fabrication de jambières, de guêtres et de toutes chaussures en cuir, tissu et autres matières, à l'exception des chaussures faites entièrement en bois ou presque entièrement encaoutchouc vulcanisé ou moulé ou en matière plastique. La fabrication des patrons pour chaussures en cuir, en tissu ou en bois et des crépins est comprises dans ce groupe. La fabrication des sabots de bois est classée dans le groupe 3329 (Fabrication des ouvrages en bois et des ouvrages en liège n. c. a.). La fabrication de chaussures en caoutchouc vulcanisé ou moulé et la fabrication de crépins pour chaussures en caoutchouc sont classées dans le groupe 3583, et la fabrication de chaussures en matière plastique moulée et de crépins pour chaussures en matière plastique dans le groupe 3593.

3281 Fabrication de chaussures sur mesure

3282 Fabrication de chaussures pour hommes et garçonnets exclusivement

3283 Fabrication de chaussures pour femmes et fillettes exclusivement

3284 Fabrication de chaussures pour hommes, femmes et enfants.

33

Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois, y compris les meubles

331

Scieries et travail mécanique du bois

Bois d'oeuvre et d'industrie ; fabrication de châssis de fenêtres, de portes, de cadres de fenêtres et de portes, et d'autres pièces de charpente et de menuiserie et de construction démontable en bois, et de leurs parties ; bois de tonne et autres bois à ouvrir ; paille de bois. Le traitement des bois est classé dans ce groupe. Tous les ateliers et scieries, mobiles ou non, installés ou non en forêt, sont classés dans ce groupe. Le dégrossissage et la préparation simple des poteaux, billes, bois ronds, etc..., par écorçage et équarissage, et la production de copeaux de bois, sont classés dans le groupe 1220 (Exploitation forestière).

3311

Scieries et travail mécanique du bois, y compris les menuiseries du bois, à l'exclusion de la fabrication de bois agglomérés, lattés, contreplaqués.

3312

Fabrication de placages et de contre-plaqués, de panneaux lattés et de bois agglomérés ou pressé.

332

Fabrication d'ouvrages en bois et en liège, à l'exclusion des meubles

3321

Fabrication d'emballages en bois, de boîtes, caisses, tonnelets, fûts et autres emballages en bois.

3322

Fabrication d'emballages en vannerie et des petits articles en vannerie tels que paniers

et petits articles faits entièrement ou principalement en rotin, roseau, osier ou autre vannerie.

3329

Fabrication des ouvrages en bois et des ouvrages en liège non classés ailleurs

Fabrication des ouvrages en liège ; des petits articles faits entièrement ou principalement en bois ; des chaussures faites entièrement en bois ; des échelles, formes, billots, poignées, chevilles, rayonnages, articles de tournerie, de sellerie, objets en bois sculpté, cadres pour miroirs et tableaux ; des cercueils.

333

Fabrication de meubles et d'accessoires, à l'exclusion des meubles et accessoires faits principalement en métal ou plastique

Fabrication de meubles et d'accessoires faits principalement en bois ou en d'autres matières que le métal, à l'usage des ménages, bureaux, bâtiments publics, de certaines professions et métiers, des restaurants et magasins. Ce groupe comprend également la fabrication des meubles capitonnés, quelle que soit la matière employée pour fabriquer le châssis ; des meubles servant à la fois de siège et de lit tels que les divans, canapés-lits et fauteuils-lits ; des mutiquaires, jalousies et stores pour portes et fenêtres. La fabrication de meubles et accessoires faits principalement en métal est classée dans les divers groupes de la classe 383 (Fabrication de meubles et accessoires faits principalement en métal), et celles des meubles en matière plastique moulée est classée dans le groupe 3595.

- 3331 Fabrication de meubles et d'accessoires en bois et formika à l'exclusion de sièges en bois courbé .
- 3332 Fabrication de sièges en bois courbé .
- 3333 Fabrication de meubles et sièges en rotin
- 3334 Matelasserie
- 3339 Fabrication de meubles et d'accessoires en bois non classés ailleurs (meubles arabes etc..)

34

Fabrication de papier et d'articles en papier :
imprimerie et édition

341

Fabrication de papier et d'articles en papier

- 3411 Fabrication de la pâte à papier, du papier et du carton .

Fabrication de la pâte à partir du bois, des chiffons ou d'autres fibres ; du papier, du carton, des panneaux de fibres et panneaux de construction. La fabrication des papiers et cartons couchés, glacés et laminés hors machine est classée dans le groupe 3419 (Fabrication d'articles en pâte à papier, en papier et en carton non classés ailleurs); la fabrication des papiers goudronnés, asphaltés ou bitumés est comprise dans le groupe 3572 (Fabrication d'autres dérivés du pétrole et du charbon) ; celle des papiers sensibilisés pour photographie est classée dans le groupe 3559 (Fabrication de produits chimiques n. c. a.); celle des papiers abrasifs dans le groupe 3699 (Fabrication de produits minéraux non métalliques n. c. a.) ; et la fabrication du papier carbone et des stencils est classée dans le groupe 3999 (Industries diverses et mal désignées n. c. a.).

- 3412 Fabrication d'emballages et de boîtes en papier et en carton à l'exclusion de sacs en papier .

Fabrication de boîtes ou de caisses d'emballage en carton de fibres ondulé ou compact, d'emballages pliants ou emboutis en papier ou en carton, de boîtes en fibres vulcanisées, d'emballages hygiéniques pour aliments, des plaques moulées à alvéoles pour l'emballage des oeufs, etc.. imprimés ou non .

- 3413 Sacs en papier imprimés ou non

- 3414 Fabrication de serviettes en papier, papier hygiénique

- 3419 Fabrication d'articles en pâte à papier, en papier et en carton non classés ailleurs .

Fabrication d'articles en pâte à papier, en papier et en carton non classés ailleurs, tels que les papiers et cartons couchés, glacés et laminés hors machine : assiettes et autres articles de ménage ; capsules de bouteilles ; cartes, enveloppes et autres articles de papeterie, non imprimés ; papiers de tenture ; chalumeaux ; cartons de montage, articles découpés et patrons ; carton pâte . La fabrication de cartes et autres articles de papeterie imprimés est classée dans le groupe 3422.

342

Imprimerie et industrie annexes

Imprimerie de journaux, revues, livres, cartes géographiques, atlas, partitions musicales et annualres ; fabrication des cartes

enveloppes et autres articles de papeterie imprimés ; fabrication des registres à feuillets mobiles et des reliures mécaniques pour bibliothèques ; reliures , fabrication de registres ; réglure du papier ; autres opérations annexes de la reliure telles que bron-zage , dorure et rognage des livres et du papier ; entoilage des cartes géographiques et collage des échantillons ; industries annexes de l'imprimerie telles que composition à façon , gravure de planches d'acier et de cuivre ; gravure sur bois ; photogravure galvanoplastie et clicherie .

Les fonderies de caractères d'imprimerie sont classées dans le groupe 3826 (Fonderie de caractères , y compris l'estampage d'adresses sur plaques de métal) . La gravure sur métaux précieux est classée dans le groupe 3911 (Bijouterie en métaux précieux ; joaillerie fine).

- 3421 Imprimerie commerciale ; impression (sans édition) de tous genres d'imprimés tels que journaux , revues, livres , annuaires , factures, affiches etc ...
- 3422 Fabrication d'articles de papeterie imprimés , de registres et articles écoliers, d'images, cartes postales et autres articles similaires .
- 3423 Composition à façon
- 3424 Gravure, photogravure et clicherie
- 3425 Ateliers d'art graphique , calligraphes
- 3426 Reliure, brochure, dorure pour livres

343

Edition

Edition (sans impression) de journaux , revues , livres, cartes géographiques, atlas, partitions musicales et annuaires .

- 3431 Edition de journaux et de revues
- 3432 Edition de livres
- 3439 Autres éditions

344

Imprimerie et édition

Imprimerie et édition de journaux, revues, livres, cartes géographiques, atlas , partitions musicales et annuaires .

- 3441 Imprimerie et édition de journaux et de revues .
- 3442 Imprimerie et édition de livres
- 3449 Autres imprimeries et éditions

35

Industrie chimique et fabrication de produits chimiques, de dérivés du pétrole et du charbon et d'ouvrages en caoutchouc et en matière plastique

351

Industrie chimique de base

- 3511 Industrie chimique de base à l'exception des engrais

Industrie chimique de base, minérale et organique : fabrication de carbures cycliques, de produits intermédiaires de distillation de la série cyclique , de teintures, de pigments organiques , de substances chimique organiques acycliques , de dissolvants, d'alcools polyhydriques, d'ingrédients pour caoutchouc,

de tanins synthétiques et naturels, de produits chimiques à base de bois et de gomme, d'esters des alcools polyhydriques, d'urée et d'acides gras et autres acides : d'acides inorganiques, de base, de pigments inorganiques, de peroxyde d'hydrogène, de bisulfure de carbone, de phosphore, de carbonate de magnésium, de brome, d'iode, de gaz industriel comprimé, liquéfié ou solidifié, de nitrate de soude, de nitrate de potassium et de neige carbonique (anhydride carbonique solide). Est également comprise dans ce groupe la fabrication de substances chimiques pour l'industrie atomique et des produits de la fission et de la fusion nucléaires. La fabrication d'engrais simples, mélangés, composés ou complexes, d'insecticides et de bactéricides, celle des résines synthétiques, matières plastiques et fibres synthétiques et celle des produits chimiques à usage médicinal sont classées dans les groupes 3512, 3513 et 3540 respectivement. Les usines qui fabriquent de l'acide sulfurique, de l'acide phosphorique et de l'acide nitrique doivent être classées dans ce groupe si leur activité est liée à celle d'une usine d'engrais et si elles peuvent être classées séparément.

3512 Fabrication d'engrais et de pesticides

Fabrication d'engrais simples, mélangés, composés ou complexes à base d'azote, de phosphate, de potasse et d'os; élaboration et fabrication de pesticides, d'insecticides, de fongicides et d'herbicides tout préparés, et des concentrés nécessaires. Sont classées dans ce groupe les usines qui fabriquent de l'acide sulfurique, de l'acide phosphorique et de l'acide nitrique si leur activité est liée à celle d'une usine d'engrais et si elles ne peuvent être classées séparément; les

établissements qui fabriquent principalement de l'urée sont classées dans le groupe 3511. La fabrication des produits chimiques entrant principalement ou accessoirement dans la production des pesticides, comme les arseniates de plomb et de calcium, le sulfate de cuivre, le DDT, l'hexachlorure de benzène, est comprise dans le groupe 3511.

3513 Fabrication des résines synthétiques, matières plastiques et fibres artificielles à l'exclusion du verre.

Fabrication de résines synthétiques, de matières plastiques et d'élastomères non vulcanisables, sous forme de composés moulés ou extrudés, de résines liquides et solides, de feuilles, de barres, de tubes, de granules et de poudres; fibres cellulosiques et autres fibres artificielles, à l'exclusion du verre, en monofilaments, multifilaments, de brins ou de schappes pouvant subir un traitement complémentaire sur des machines textiles; élastomères vulcanisables (caoutchouc synthétique). Ce groupe ne comprend pas le traitement supplémentaire de résines ou de matières plastiques achetées à d'autres établissements en vue de fabriquer des produits en matière plastique, des pellicules et des feuilles de matière plastique, qui est classé dans les divers groupes de la classe 359 (Fabrication d'ouvrages en matière plastique n. c. a.); il ne comprend pas non plus le moulinage, le retordage, la filature et le tissage de fibres artificielles achetées à d'autres établissements, activités qui sont classées dans les divers groupes de la classe 321 (Industrie textile, filature, tissage et finissage de textiles).

352

Fabrication de savons et de produits de nettoyage, de parfums, de produits de beauté et autres préparations pour la toilette

Fabrication du savon sous toutes ses formes, de détersifs synthétiques, de shampoings et de produits pour la barbe; de détersifs, lessives, poudres à rincer et autres produits de nettoyage; de glycerol brut ou raffiné obtenu à partir d'huiles et de graisses végétales et animales; de parfums naturels et artificiels, de produits de beauté, lotions, fixateurs capillaires, pâtes dentifrice et autres préparations pour la toilette. La fabrication de la glycérine synthétique et des parfums synthétiques est classée dans le groupe 3511 (Industrie chimique de base, à l'exception des engrais) et celle des huiles essentielles dans le groupe 3559 (Fabrication de produits chimiques n. c. a.).

3521 Fabrication du savon sous toutes ses formes

3522 Préparation de lessives et de détergents ménagers

3523 Parfumerie

3529 Fabrication d'autres produits de beauté et autres préparations pour la toilette.

353

3530 Fabrication de peintures, vernis et laques

Fabrication des peintures, des vernis avec ou sans colorants, de la gomme laque,

des vernis-laques, des émaux et vernis japonais. Ce groupe comprend également la fabrication de produits connexes, tels que : diluants composites, décapants pour peintures, solvants pour nettoyer les pinceaux, mastics et autres matières et enduits de remplissage. La fabrication de white spirit est classée dans le groupe 3560 (Raffineries de pétrole).

354

3540

Fabrication de produits pharmaceutiques et médicaments

Fabrication, préparation et traitement de produits pharmaceutiques et de médicaments, y compris les produits biologiques tels que les vaccins bactériens et viraux, les sérums et plasmas; les produits chimiques et botaniques à usage médicinal, tels que les antibiotiques, la quinine, la strychnine, les sulfamides, l'opium et ses dérivés, l'adrénaline, la caféine, les dérivés de la codéine, les vitamines; les préparations pharmaceutiques à usage médical ou vétérinaire.

355

Fabrication d'autres produits chimiques

Fabrication de divers produits chimiques tels que les brillants pour métaux, encaustiques pour meubles et autres produits de polissage; cires et enduits; désinfectants et désodorisants; produits mouillants, émulsifiants et imprégnants; explosifs et munitions; adhésifs, siccatifs, colles et ciments (à l'exception du ciment d'obturation dentaire) à base de matière végétale ou animale ou de matière plastique synthétique achetée à d'autres établissements; bougies; encres et carbon black; produits à base d'encens et de camphre; huiles

- essentielles ; produits pour azurer et blanchir le linge; enduits anti-incrustants pour chaudières et compositions calorifuges; produits imperméabilisants ; compositions pour le traitement de l'eau , des huiles et des métaux ; substances photo-chimiques et pellicules, papiers et tissus sensibilisés.
- 3551 Fabrication d'allumettes
- 3552 Fabrication d'explosifs , de munitions et de feux d'artifices .
- 3553 Fabrication de colles et gélatines et industrie chimique des os à l'exclusion des engrais à base d'os classés dans le groupe 3512 (Fab. . d'engrais et de pesticides).
- 3559 Fabrication de produits chimiques non classés ailleurs tels que les brillants pour métaux , encaustique pour meubles et autres produits de polissage ; cires et enduits ; désinfectants et désodorisants ; bougies, encres et carbon black; huiles essentielles, substances photo-chimiques et pellicules, papiers et tissus sensibilisés .
- 356 3560 Raffineries de pétrole
- Raffineries de pétrole produisant de l'essence pour moteurs, des fuel-oils, du pétrole lampant, des huiles de graissage et graisses lubrifiantes, et d'autres dérivés du pétrole brut et produits de sa distillation fractionnée .
- 357 Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon
- 3571 Fabrication de "narites"

- 3572 Fabrication d'autres dérivés du pétrole et du charbon .
- Fabrication des matériaux de revêtement et de couverture à base d'asphalte ; des briquettes et des agglomérés à partir de charbon ou de lignite achetés à d'autres établissements ; d'huiles et de graisses lubrifiantes composées et mélangées à partir de matières premières achetées à d'autres établissements . Ce groupe comprend également la distillation du charbon dans les cokeries qui ne font pas partie d'usines à gaz ou d'aciéries ou qui, si elles font partie d'aciéries, peuvent néanmoins être classées séparément . Les cokeries des usines à gaz sont classées dans le groupe 4120 (Production et distribution du gaz) ; les cokeries des aciéries qui ne peuvent être classées séparément sont rangées dans le groupe 3710 (Sidérurgie et première transformation de la fonte, du fer et de l'acier) . La fabrication des briquettes et des agglomérés par les établissements qui se livrent à l'extraction du charbon et du lignite est comprise dans le groupe 2100 (Extraction du charbon).
- 358 Industrie du caoutchouc
- Fabrication de pneumatiques et de chambres à air en caoutchouc naturel ou synthétique pour les automobiles , camions, avions , tracteurs et autres véhicules . Ce groupe comprend la réparation, la remise à neuf et le rechapage des pneumatiques en tant qu'activité principale .
- 3581 Industrie des pneumatiques et chambres à air .

- 3582 Remise à neuf et rechapage de pneumatiques, y compris la réparation liée à ce groupe.
- 3583 Fabrication de chaussures en caoutchouc vulcanisé ou moulé
- 3589 Fabrication d'ouvrages en caoutchouc non classés ailleurs
- Fabrication de tous ouvrages en caoutchouc naturel ou synthétique, gutta percha, balata et gutta siak, à l'exception des pneumatiques et chambres à air; ce groupe comprend par exemple les articles pour usages industriels et techniques, et articles divers tels que gants, tapis, éponges et autres articles en caoutchouc vulcanisé. Les établissements dont l'activité principale est la récupération du caoutchouc à partir de pneumatiques et de chambres à air usagés et de divers débris et déchets de caoutchouc sont compris dans ce groupe. Ce groupe comprend également le travail du caoutchouc naturel (déchiquetage, mélange, laminage, découpage et autres opérations), sauf le travail à la plantation qui est classé dans le groupe 1110 (Production agricole et élevage) ou le travail en forêt, classé dans le groupe 1210 (Sylviculture).

359

Fabrication d'ouvrages en matière plastique non classés ailleurs

Moulage, extrusion et fabrication d'articles en matière plastique non classés ailleurs, tels que vaisselle et articles de cuisine en matière plastique; nattes en

- matière plastique, enveloppes synthétiques pour saucisses; récipients et gobelets en matière plastique; feuilles, barres et tubes fabriqués à partir de matière plastique achetée à d'autres établissements; éléments isolants en matière plastique; chaussures en matière plastique; meubles en matière plastique et fournitures en matière plastique pour l'industrie telles que pièces de machines, bouteilles, tubes, casiers, etc... La fabrication d'articles d'ameublement en matière plastique tels que rideaux ou dessus de table est classée dans le groupe 3221 (Confection d'ouvrages en tissu, à l'exclusion des articles d'habillement); la fabrication de jouets et de poupées en matière plastique non moulée ou non extrudée est classée dans le groupe 3940 (Fabrication de jeux et jouets); la fabrication d'articles de sport et d'athlétisme en matière plastique non moulée ou non extrudée est classée dans le groupe 3930 (Fabrication d'articles de sport et d'athlétisme) et la fabrication des valises, sacs à main, portefeuilles et articles analogues en matière plastique est classée dans les divers groupes de la classe 327 (Fabrication d'articles en cuir et en succédanés du cuir, à l'exclusion des chaussures et des articles d'habillement).
- 3591 Fabrication d'articles ménagers et de cuisine en matière plastique tels que vaisselles, récipients et gobelets etc...
- 3592 Fabrication des feuilles, films, barres et tubes, fils et cables, plaques et parquets, et profilés en matière thermoplastique, y compris la fabrication du cuir artificiel et articles ménagers liée à ce groupe.

- 3593 Fabrication de chaussures en matière plastique
- 3594 Fabrication de sachets d'emballage à partir de matière plastique achetée à d'autres établissements
- 3595 Fabrication de meubles en plastique seulement
- 3596 Fabrication de produits stratifiés en matières plastiques thermodurcissables y compris les meubles, tels que plaques ondulées ou transparentes, éléments isolants, plaques de "Formica", et produits similaires
- 3597 Fabrication de matières plastiques cellulaires (mousses et éponges)
- 3599 Fabrication d'autres ouvrages en matière plastique non classés ailleurs tels que pièces de machines, bouteilles, talons, casiers, jouets, etc ...

36

Fabrication de produits minéraux non métalliques, à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon

361

Fabrication des grès, porcelaines et faïences

Fabrication de vaisselle et d'ustensiles de cuisine en porcelaine vitreuse ou semi-vitreuse servant à préparer, servir ou conserver des aliments ou des boissons; d'installations sanitaires fixes en porcelaine vitreuse et d'appareils fixes en porcelaine

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

- et en faïence pour salles de bain; d'articles en porcelaine pour installations électriques; d'objets en grès, en porcelaine et en faïence de caractère artistique ou décoratif, ou à usage industriel ou scientifique; et de poterie d'argile rouge non vernissée pour fleuristes.
- 3611 Fabrication de poterie
- 3612 Fabrication d'ouvrages en porcelaines et faïences pour tout autre usage
- 362 Industrie du verre
- Fabrication du verre, de la fibre de verre et de la verrerie, à l'exclusion de la taille et du polissage des verres d'optique qui rentrent dans le groupe 3882 (Fabrication de matériel photographique et d'instruments d'optique).
- 3621 Fabrication du verre, de la fibre de verre et de la verrerie mécanique
- 3622 Fabrication de miroiterie
- 3623 Façonnage et transformation du verre
- 3629 Fabrication d'autres articles en verre, y compris la fabrication de verrerie et de gobeletterie à la main et par procédés semi-automatiques

Catégories Classes Groupes

363	<u>Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre</u>
	Fabrication de tous les types de ciment, tels que les ciments portland, les ciments naturels, les ciments de maçonnerie, les ciments aux pouzzolanes et les ciments romains, le ciment de Keene; fabrication de chaux vive, de chaux hydratée et de chaux dolomitique.
3631	Fabrication de tous les types de ciment
3632	Fabrication de chaux et de plâtre
364	<u>Fabrication d'ouvrages en ciment et plâtre</u>
3641	Fabrication des blocs, hourdis, corps creux et claustran en béton
3642	Fabrication des carreaux, éviers et autres articles sanitaires et de cuisine en ciment et mosaïque
3643	Fabrication de produits en amiante, ciment, de plaques de couverture, tuyaux et similaires.
3649	Fabrication d'autres articles en ciment et plâtre non classés ailleurs
365	<u>Marbrerie</u>
3651	Marbrerie de bâtiment
	Fabrication d'ouvrages en marbre pour le bâtiment. Scierie et polissage de marbre. Fabrication de cheminées en marbre.

Catégories Classes Groupes

3652	Entreprise de marbrerie funéraire
	Marbrerie funéraire, pose, gravure et entretien de monuments funéraires en granit, en marbre, en pierre, en mosaïque ou en ciment
369	<u>Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques</u>
3691	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite
	Fabrication des matériaux de construction en terre cuite; tels que briques, tuiles, tuyaux; des creusets de terre cuite; de la terre cuite architecturale; des matériaux de revêtement pour fours; des boisseaux et mitres de cheminées; des produits réfractaires.
3692	Concassage de pierres pour blocage, macadam, ballast, construction, gravillons (hors carrière et chantier de construction)
3699	Fabrication de produits minéraux non métalliques non classés ailleurs
	Fabrication de divers produits minéraux non métalliques tels que la laine minérale; les produits en ardoise; des abrasifs; des ouvrages en amiante et en graphite, ainsi que de tous autres produits minéraux non métalliques non classés ailleurs.

37

371 3710

Industrie métallurgique de base

Sidérurgie et première transformation de la fonte, du fer et de l'acier

Fabrication de la fonte, du fer et de l'acier en formes primaires, comprenant toutes les opérations de première transformation depuis la production de la fonte dans les hauts-fourneaux jusqu'à celle des demi-produits au laminoir et à la fonderie (billettes, blooms, brames et barres); relaminage à chaud et à froid et étirage (fabrication de produits tels que tôle fine; fer blanc, tôle plombée, fer noir, feuillards, tubes et tuyaux, rails, barres, fil machine et fils de gros calibre); grosse forge et grosse fonderie. Les établissements qui ont pour activité principale la fabrication de fils et de produits tréfilés de fer à partir de barres achetées à d'autres établissements sont classés dans le groupe 3827 (Fabrication de boulonnerie, de clous et similaires; Fabrication d'outils à main et de quincaillerie). Les fonderies comprises dans ce groupe sont celles qui font partie d'établissements dont l'activité principale est la fabrication et le laminage du fer et de l'acier ou la fabrication de moulages et de pièces de forge destinés à être vendus à d'autres établissements. Les fonderies des établissements qui ont pour activité principale la fabrication (par exemple, par estampage, emboutissage, usinage ou montage) d'un certain type de produit sont classées dans le même groupe que l'établissement dont elles relèvent. Ce groupe comprend aussi les cokeries associées aux hauts-fourneaux et qui ne peuvent être classées séparément. Les cokeries qui peuvent être classées séparément sont comprises dans le groupe 3572 (Fabrication d'autres dérivés du pétrole et du charbon).

372

Production et première transformation des métaux non ferreux

Fabrication des métaux non ferreux en formes primaires, comprenant toutes les opérations de transformation depuis la fonderie de minerais, l'affinage des métaux et la production d'alliages jusqu'aux opérations de laminage, d'étirage, de fonderie et de moulage :

production de lingots, barres et billettes; des tôles, bandes, cercles, profilés, baguettes, tubes, tuyaux et fil machine; des ouvrages moulés et tréfilés. La fabrication d'alumine à partir de la bauxite est comprise dans ce groupe. Les établissements qui ont pour activité principale la production de fils et de câbles en métaux non ferreux à partir de fil machine acheté à d'autres établissements sont classés dans le groupe 3827 (Fabrication de boulonnerie, de clous et similaires; Fabrication d'outils à main et de quincaillerie), s'il s'agit de câbles et de fils non isolés, ou dans le groupe 3356 (Fabrication de fils et câbles isolés pour l'électricité) s'il s'agit de fils et de câbles isolés. Les opérations de fonderie et de moulage liées à la fabrication (par exemple, par estampage, emboutissage, usinage ou montage) d'un certain type de produit sont classées dans le même groupe que la fabrication du produit considéré.

3721 Industrie de l'aluminium

3722 Industrie du cuivre

3729 Industrie des métaux non ferreux non classés ailleurs.

38

Fabrication d'ouvrages en métaux , de machines et de matériel

381

Fabrication d'articles ménagers, d'emballages et revêtements de métaux .

Sont comprises dans cette classe la fabrication de coutellerie de table , de cuisine , d'articles ménagers, d'emballage , et de revêtement des métaux (à l'exclusion des revêtements en métaux précieux qui sont classés dans le groupe 3912 (fabrication d'orfèvrerie en métaux précieux).

3811 Fabrication de coutellerie de table et de cuisine

3812 Fabrication d'articles de ménage et similaires en métal , tels que : casseroles, marmites, poêles, plateaux etc ... sont classés dans ce groupe les ouvrages orientaux en cuivre. Les articles ménagers faits principalement en aluminium sont classés dans le groupe 3813 (fabrication d'articles de ménage, de cuisine et similaires en aluminium).

3813 Fabrication d'articles de ménage , de cuisine et similaires en aluminium

3814 Ferblanterie artisanale . Ce groupe comprend la fabrication de boîtes, de sceaux, et objets similaires en fer blanc .

3815

Fabrication d'articles d'emballage et de conditionnement métalliques , y compris la fabrication de bouchages métalliques, à l'exclusion des ateliers de ferblanterie artisanale classés dans le groupe 3814 .

Ce groupe comprend la fabrication de fûts tonnelets , boîtes , couvercles, bouchons, étuis à fard , capsules de surbouchage , tubes souples pour l'emballage de produits en pâtes et similaires en métal .

3816

Revêtement et traitement des métaux tels que : émaillage , vernissage , laquage , galvanisation , nickelage , placage et polissage des métaux .

382

Fabrication d'éléments de construction et d'autres ouvrages en métal à l'exclusion des meubles , des machines , du matériel , d'articles ménagers et d'emballage .

Fabrication d'éléments en acier ou en d'autres métaux pour la construction de ponts , de réservoirs , de cheminées et de bâtiments ; de portes et grillages pour portes , de cadres et de châssis de fenêtres , d'escaliers de métal et autres éléments métalliques de construction ; d'éléments métalliques pour la construction navale ; de produits de chaudronnerie et d'éléments en tôle pour la construction de bâtiments , de tuyaux de poêle , de cuves légères . Le montage et l'installation sur le chantier d'éléments préfabriqués de ponts , de cuves , de chaudières , de systèmes de climatisation et autres équipements en tôlerie par le fabricant lui-même doivent être classés dans cette

- classe en même temps que leur fabrication, s'il n'est pas possible de les classer à part. Fabrication de quincaillerie et d'outils à main.
- 3821 Fabrication de menuiserie métallique à l'exclusion de menuiserie en aluminium : Fabrication de portes et grillages pour portes, de cadres et de châssis de fenêtres, d'escaliers de métal et autres éléments métalliques de construction.
- 3822 Fabrication d'éléments de construction et de menuiserie en aluminium : Fabrication d'éléments en aluminium pour la construction de bâtiments, de ponts, etc... de portes et grillages pour portes et de châssis de fenêtres en aluminium..
- 3823 Fabrication de chaudronnerie et d'éléments de construction en métal sauf ceux fabriqués en aluminium :
- Fabrication d'éléments en acier ou en d'autres métaux, sauf l'aluminium, pour la construction de ponts, de réservoirs de cheminées et de bâtiments ; d'éléments pour la construction navale ; de produits de chaudronnerie et d'éléments en tôle pour la construction de bâtiments, de tuyaux de poêle, de cuves légères. Le montage et l'installation sur le chantier d'éléments préfabriqués de ponts, de cuves, de chaudières, et autres équipements en tôlerie par le fabricant lui-même doivent être classés dans ce groupe.
- 3824 Fabrication d'articles sanitaires métalliques, de robinetterie et accessoires de tuyauterie tels que : articles sanitaires en métal et en fer émaillé et articles de cuivre

- pour la plomberie ; accessoires de tuyauterie.
- 3825 Fabrication de matériels de combustion et d'appareils non électriques de chauffage tels que foyers, grilles, brûleurs et accessoires, calorifères, chaudières en acier pour chauffage central, fourneaux, poêles et autres appareils non électriques de chauffage des locaux.
- 3826 Fonderie de caractères, y compris l'estampage d'adresses sur plaques de métal.
- 3827 Fabrication de boulonnerie, de clous et similaires. Fabrication d'outils à main et de quincaillerie.
- Fabrication d'articles en fils et en câbles métalliques fabriqués à partir de fil machine acheté à d'autres établissements à l'exception des fils et câbles isolés ; ressorts en acier, boulons, écrous, rondelles, rivets, sauf ceux qui sont fabriqués dans les usines de laminage et d'étirage. Fabrication d'outils à main et d'outils tranchants tels que les haches, hachettes, ciseaux et limes, rateaux, pelles, marteaux, houes et autres outils agricoles et ustensiles de jardinage, les scies à main et les outils de précision utilisés par les plombiers, les maçons et les mécaniciens, d'articles de quincaillerie tels que les accessoires pour cheminées d'intérieur, les supports en métal, articles de serrurerie, ferrures pour le bâtiment et l'ameublement, roulettes pour meubles, serre-joints, ferrures pour les bagages, pour les navires et pour les véhicules.

- 3828 Ateliers de maréchalerie et forgerie artisanale .
- 3829 Fabrication de petits articles en métal et toutes autres fabrications métalliques non classées ailleurs

Fabrication de lustres métalliques et électriques, d'aiguilles, d'épingles, d'articles métalliques pour papeterie (punaises, attaches, agrafes, pinces etc ...). Fabrication de boucles métalliques, articles de métal pour chaussures, fermoirs métalliques, articles métalliques pour mercerie (dés à coudre, oeillets et crochets) et de fournitures métalliques pour parapluies, ombrelles, cannes et parasols. La fabrication de pièces spéciales pour automobiles, avions et navires est classée dans les divers groupes de la classe 386 (construction de matériel de transport). La fabrication de pièces de machines à l'exclusion de celles qui sont mentionnées dans ce groupe est répartie comme suit: pièces de machines à usage général (groupe 3847), pièces de machines spéciales (divers groupes des classes 384 à 387).

383

Fabrication de meubles et d'accessoires faits principalement en métal

Fabrication, transformation et réparation de meubles et d'accessoires faits principalement en métal, pour les ménages, bureaux, bâtiments publics, certaines professions et métiers, les restaurants et les magasins. La fabrication de meubles capitonnés ou rembourrés ayant un

châssis en métal est classée dans le groupe 3331 (fabrication de meubles et d'accessoires, en bois et formica à l'exclusion de sièges en bois courbé).

- 3831 Fabrication de meubles métalliques à usage industriel et commercial: meubles métalliques d'organisation; mobilier de bureau; mobilier d'usine; casiers et rayonnages métalliques; cloisons amovibles.

- 3832 Fabrication de lits et sommiers métalliques: Fabrication de lits, de châtelets, de canapé-lits métalliques.

- 3833 Fabrication de meubles ménagers autres que lits et sommiers tels que mobilier de cuisine, meubles de jardins, sièges métalliques divers, sièges métalliques basculants; meubles métalliques d'extérieur, de cafés, de lieux publics, tables et étagères, escabeaux métalliques, etc ...

- 3839 Fabrication de mobiliers sanitaires, de coffres-forts, de caissettes en fer, coffres incombustibles, coffres de sûreté, coffres-forts en béton armé, armoires fortes, et autres meubles métalliques non classés ailleurs.

384

Construction de machines, à l'exclusion des machines électriques

- 3841 Construction de moteurs et de turbines

Fabrication, remise à neuf et réparation de moteurs à vapeur et à gaz, de turbines à vapeur, à gaz et turbines hydrauliques, et de moteurs à combustion interne (moteurs à essence, moteurs diesel, etc..) y compris les services de réparation liés à ce groupe s'ils ne peuvent être classés séparément. La fabrication de groupes générateurs complets à turbine à vapeur, à gaz et à eau, et de groupes générateurs à moteur complets, est classée dans le groupe 3851 (Fabrication de machines et appareils électriques industriels). La fabrication de turbines ou de moteurs par des établissements qui ont pour principale activité la production d'un certain type de matériel de transport et par des établissements qui produisent principalement des turbines ou moteurs spécialisés pour un certain type de matériel de transport est classée dans les divers groupes de la classe 386 (Construction de matériel de transport).

3842. Fabrication de machines et de matériel agricoles.

Fabrication de machines et de matériel agricoles servant à préparer et à entretenir les sols, à planter et à récolter des cultures; à préparer, à la ferme même, les récoltes en vue de la vente; des machines utilisées dans les fermes laitières et les fermes d'élevage; des machines et du matériel servant à exécuter d'autres opérations ou travaux agricoles, telles que planteuses, semoirs, épandeurs d'engrais, cultivatrices, moissonneuses; charrues, herses, faucheuses, trapeuses, tracteurs agricoles, etc... y compris les services de réparation liés à ce groupe, s'ils ne peuvent

être classés séparément. Ce groupe ne comprend pas la fabrication d'ustensiles agricoles tels que les rateaux, houes, tondeuses, tondeuses à gazon sans moteur, qui est classée dans le groupe 3827 (Fabrication de boulonnerie, de clous et similaires. Fabrication d'outils à main et de quincaillerie).

3843 Construction de machines pour le travail du métal et du bois. Fabrication de machines et matériel spéciaux pour l'industrie.

Construction, transformation de machines à travailler le bois et de machines à travailler le métal, telles que les machines employées dans les scieries, les ateliers de menuiserie et d'ébénisterie, les tours, les perceuses, les machines à meuler, les fraiseuses, les machines à cisailier, à façonner; les scies et ponceuses mécaniques, les presses hydrauliques à estamper et autres forgeuses, les laminoirs, presses et rôtisseurs; les machines à extrusion, machines de fonderie et machines à souder non électrique et les machines-outils, matrices et caillères.

Fabrication, transformation de machines et de matériel spéciaux pour l'industrie, telles que: machines pour les industries alimentaires, machines textiles, machines pour l'industrie du papier, machines et matériel pour les industries graphiques, machines et matériel pour l'industrie chimique, les machines de cimenterie et les machines pour travailler l'argile, les machines et le

matériel lourd utilisés par l'industrie du bâtiment et des travaux publics et les industries extractives y compris les services de réparation liés à ce groupe, s'ils ne peuvent être classés séparément.

La fabrication d'accessoires pour les machines à travailler le métal ou le bois est comprise dans ce groupe.

La fabrication de machines de maintenance, telles que les engins de levage, les grues, les transporteurs, les chariots industriels, est classée dans le groupe 3849 (Fabrication de machines et matériel, à l'exclusion des machines électriques, n. c. a.).

La fabrication de matériel de soudure électrique est classée dans le groupe 3851 et la fabrication d'outils mécaniques à main pour le travail du bois et du métal est classée dans le groupe 3827.

3844 Fabrication de machines de bureau, de machines à calculer et de machines comptables.

Fabrication, remise à neuf de machines et de matériel de bureau, telles que les machines à calculer, les machines à additionner, les machines comptables; les machines et le matériel pour le système de cartes perforées; les ordinateurs numériques et analogiques et le matériel et les accessoires de traitement électronique des données; les caisses enregistreuses, les machines à

écrire: balances et balances à l'exclusion des appareils de ce type considérés comme instruments scientifiques de laboratoire; duplicateurs, à l'exclusion des machines à photo-copier; autres machines de bureau, y compris les services de réparation liés à ce groupe s'ils ne peuvent être classés séparément.

3845 Fabrication d'appareils frigorifiques, machines à laver et fours de cuisine; de climatiseurs et similaires.

Fabrication d'appareils frigorifiques industriels, commerciaux et ménagers, machines de blanchisserie, de teinturerie, machines repasseuses, souffleurs, climatiseurs et ventilateurs, etc..., y compris les services de réparation liés à ce groupe s'ils ne peuvent être classés séparément. La réparation d'appareils ménagers est classée dans le groupe 9523 (Réparation d'appareils électriques ménagers).

3846 Fabrication d'ascenseurs électriques, y compris les services de réparation liés à ce groupe s'ils ne peuvent être classés séparément.

3847 Ateliers mécaniques

Ce groupe comprend la fabrication de pièces de machines de type courant, telles que roulements à billes et à galets, segments de pistons, soupapes, ainsi que les ateliers qui fabriquent, remettent à neuf et réparent sur commande

diverses machines et appareils et leurs accessoires pour le compte de tiers.

3848 Ateliers de réparation de machines

Réparation des machines comprises dans les divers groupes de la classe 384 si ce travail est séparé de celui de la construction de ces mêmes machines, à l'exclusion de la réparation d'appareils ménagers classée dans le groupe 9523 (Réparation d'appareils électriques ménagers)

3849 Fabrication de machines et matériel, à l'exclusion des machines électriques, non classés ailleurs, tels que les armes portatives et leurs accessoires; armement lourd et artillerie, missiles et fusées; fourneaux et fours industriels à combustibles solides, liquides ou gazeux; appareils de levage, grues, élévateurs, escaliers roulants, chariots industriels, tracteurs, remorques, gerbeurs, appareils de vente automatiques; pompes volumétriques, compresseurs à air et à gaz, etc... y compris les services de réparation liés à ce groupe s'ils ne peuvent être classés séparément.

385 Fabrication de machines, appareils et fournitures électriques

3851 Fabrication de machines et appareils électriques industriels.

Fabrication et remise à neuf de moteurs électriques; de génératrices et de génératrices à turbine ou à moteur complètes;

de transformateurs; de commutateurs et de matériel de commutation; de redresseurs de courant; d'autres appareils pour le transport et la distribution du courant électrique; dispositifs industriels de commande électriques; tels que démarreurs et régulateurs de moteurs, minuteries et positionneurs électroniques; d'instruments de soudure électrique et d'autres appareils électriques pour l'industrie, y compris les services de réparation liés à ce groupe, s'ils ne peuvent être classés séparément.

3852 Fabrication de matériel et d'appareils de radio, de télévision et de télécommunication.

Fabrication de récepteurs de radio et de télévision, de matériel d'enregistrement et de reproduction du son, y compris les systèmes de sonorisation, les phonographes, les machines à dicter et les magnétophones; de disques phonographiques et de bandes magnétiques pré-enregistrées; de matériel de téléphonie et de télégraphie avec ou sans fil; de matériel et d'appareils de transmission radio ou télévision, de guidage et de détection; d'installations et d'appareils de radar; de pièces de fournitures spéciales pour les appareils électroniques classés dans ce groupe, de semi-conducteurs et autres appareils sensibles du même type; de condensateurs électroniques fixes et variables; d'appareils et tubes pour la radiographie; la fluoroscopie et autres applications des rayons X.

3853 Fabrication d'appareils électro-ménagers

Fabrication d'appareils électro-ménagers tels que radiateurs, couvertures et coussins chauffants, grils, plaques chauffantes, grille-pain et batteurs électriques; machines à repasser et calandreuses; ventilateurs; aspirateurs, cirieuses de parquets; sèche-cheveux, brosses à dents, tondeuses, rasoirs et chauffe-eau électriques. Ce groupe ne comprend pas la fabrication de matériel d'éclairage électrique, qui est classée dans les groupes 3855, 3856 ou 3859.

3854 Fabrication de piles et accumulateurs

Fabrication d'accumulateurs, de piles électriques, sèches et humides.

3855 Fabrication de lampes électriques

Fabrication de lampes à incandescence d'éclairage général, lampes pour automobiles, lampes de mines, lampes de projection et assimilées, lampes d'utilisations diverses à émission de rayons spéciaux; fabrication de lampes à décharge: lampes fluorescentes. Les enseignes lumineuses au néon sont classées dans le groupe 3993.

3856 Fabrication de fils et câbles isolés pour électricité tels que câbles sous plomb, câbles téléphoniques, câbles sous caoutchouc, cordons téléphoniques, fils signum, fil émaillé, guipé ou non. Fabrication de fils et câbles isolés en caoutchouc, à la gutta, aux matières plastiques. Fabrication de câbles souterrains, de câbles sous-marins.

3857 Réparation de machines et appareils électriques industriels mentionnés dans le groupe 3851.

3859 Fabrication d'appareils et de fournitures électriques non classés ailleurs tels que matériel de branchement et de jonction, interrupteurs, coupe-circuits, douilles et accessoires. Prises de courant, relais, accessoires de sonnerie, commutateurs à ressort, isolateurs électriques et matières isolantes à l'exception des isolateurs en porcelaine et en verre qui sont classés dans le groupe 3612 (Fabrication d'ouvrages en porcelaine et faïence pour tout autre usage) et 3629 (Fabrication d'autres articles en verre) respectivement.

386 Construction de matériel de transport

3861 Construction navale et réparation des navires.

Chantiers maritimes et fluviaux entreprenant la construction, la réparation et des travaux spécialisés de peinture et de calfatage de tous les types de navires, péniches, chalands et bateaux à l'exception des embarcations en caoutchouc; construction des moteurs marins et des pièces spéciales pour les bateaux; reconversion, transformation et démolition des navires. La construction de plates-formes flottantes pour les forages pétroliers est classée dans le groupe 3843 (Construction de machines pour le travail du métal et du bois. Fabrication de machines et matériels spéciaux pour l'industrie).

3862 Construction de matériel ferroviaire

Construction et réparation des locomotives et automotrices, de tout type et pour tout écartement, ainsi que des voitures et wagons de chemin de fer et de tramways : des pièces spéciales pour locomotives et pour wagons de chemin de fer et de tramways. Ce groupe comprend également les établissements des compagnies de tramways et de chemins de fer qu'il est possible de classer séparément et dont l'activité principale est la remise à neuf, la réparation ou la transformation du matériel de traction et du matériel roulant. La fabrication de matériel de signalisation électrique pour les chemins de fer et les tramways est classée dans le groupe 3852 (Fabrication de matériel et d'appareils de radio, de télévision et de télécommunications).

3863 Construction de véhicules automobiles

Construction, montage, remise à neuf et modification des véhicules automobiles complets, tels que voitures particulières pour le transport des personnes et des marchandises, autobus, camions et remorques de camions, plates-formes à tous usages et véhicules automobiles à usages spéciaux (ambulances, taxis, etc.) remorques et fourgonnettes; remorques habitables (caravanes); traîneaux motorisés; fabrication spécialisée de pièces détachées et d'accessoires pour véhicules automobiles, tels que moteurs, freins, embrayages, essieux, boîtes de vitesse, transmissions, roues et châssis. Cette rubrique ne comprend pas la fabrication des

pneumatiques et chambres à air (Groupe 3581), des glaces pour automobiles (groupe 3621), de l'appareillage électrique (divers groupes de la classe 385), des tracteurs pour l'agriculture et la construction de routes, ni les chariots de manutention automobiles (différents groupes de la classe 384).

3864 Fabrication de motocycles et cycles

Fabrication, montage, remise à neuf et modification de motocycles et de scooters, de bicyclettes, de tricyles, de vélo-taxis et de pièces détachées spéciales, telles que moteurs, rayons et selles, cadres, dérailleurs et guidons.

3865 Construction aéronautique

Construction, montage, remise à neuf, modification et réparation des avions, des planeurs, des éléments tels que moteurs, hélices, flotteurs et trains d'atterrissage; des véhicules spatiaux et de leurs pièces spéciales, des aéroglisseurs et de leurs pièces spéciales. On classe la fabrication des instruments électriques de navigation aérienne dans les divers groupes de la classe 385 (Fabrication de machines, appareils et fournitures électriques), la fabrication d'instruments de mesure pour la navigation aérienne dans le groupe 3871 (Fabrication de matériel médico-chirurgical, d'instruments de précision et d'appareils de mesure et de contrôle), et la fabrication et le montage des missiles et fusées dans le groupe 3849 (Fabrication de machines et de matériel, à l'exclusion des machines électriques, non classées ailleurs).

- 3869 Construction de matériel de transport non classé ailleurs
- Construction de matériel de transport non classé ailleurs, tel. que les fourgons, charrettes et traîneaux à traction animale ; les brouettes, charrettes à bras et voitures d'enfants.
- 387 Fabrication de matériel médico-chirurgical, d'instruments de précision, d'appareils de mesure et de contrôle non classés ailleurs, de matériel photographique et d'instruments d'optique
- 3871 Fabrication de matériel médico-chirurgical, d'instruments de précision et d'appareils de mesure et de contrôle non classés ailleurs.
- Fabrication, remise à neuf et réparation d'appareils de laboratoire et d'instruments de précision et d'appareils de mesure et de précision non classés ailleurs ; construction et montage de cyclotrons, béta-trons et autres accélérateurs de particules; et fabrication de matériel, d'instruments et d'accessoires pour la médecine, la chirurgie et l'art dentaire, et d'appareils d'orthopédie et de prothèse. La fabrication des instruments d'optique de précision et d'optique médicale est classée dans le groupe 3872 ; la fabrication et le montage d'appareils de radar, d'électricité médicale et de radiologie est classée dans les divers groupes de la classe 385 ; la fabrication des balances et bascules autres que celles qui sont utilisées dans les laboratoires est classée dans le groupe 3844, celle

- des pompes volumétriques dans le groupe 3849 ; et celle des dispositifs industriels de commande électrique dans le groupe 3851.
- 3872 Fabrication de matériel photographique et d'instruments d'optique.
- Fabrication des instruments d'optique, des verres optiques ; des appareils de lunetterie et des appareils et accessoires de photographie et de photocopie. Ce groupe comprend la fabrication des instruments d'optique de précision et d'optique médicale. La fabrication de substances photochimiques et de surfaces sensibles (plaques, pellicules et papiers) est classée dans le groupe 3559 (Fabrication de produits chimiques n. c. a.)
- 3873 Fabrication de montres et horloges
- Fabrication des horloges et des montres de toutes sortes ; des boîtiers et autres fournitures d'horlogerie, et des mécanismes à mouvement d'horlogerie.
- Autres industries manufacturières
- 391 Bijouterie, orfèvrerie, joaillerie
- Fabrication de la bijouterie et de l'orfèvrerie en métaux précieux et de la joaillerie fine (pierres gemmes et perles); d'articles d'orfèvrerie en argent et en plaqués ou doublés d'argent, d'or et d'autres métaux précieux. La taille et le polissage des pierres gemmes

- pierres précieuses et pierres fines - ainsi que la frappe des monnaies et médailles sont compris dans ce groupe.
- 3911 Fabrication de bijouterie en métaux précieux et de joaillerie fine tels que bagues, broches, bracelets, croix, médaillons, boucles d'oreilles, boutons, objets en or pour l'optique.
- 3912 Fabrication d'orfèvrerie en métaux précieux : articles d'orfèvrerie en argent et en plaqués ou doublés d'argent, d'or et d'autres métaux précieux : argenterie de table et de toilette, orfèvrerie religieuse, objets en platine, cuillers, fourchettes en or, argent, vermeil et métal argenté.
- 3913 Fabrication de bijouterie fantaisie : bijoux en jais, corail, céramique, en métaux argentés, dorés, plaqués ou en simili ; médailles, décorations, insignes, bijouterie religieuse, chapelets en matières non précieuses, perles artificielles.
- 3914 Taille de pierres précieuses.
Taille et polissage des pierres gemmes, pierres précieuses et pierres fines.
- 3915 Frappe des monnaies et médailles.

- 392 3920 Fabrication d'instruments de musique
Fabrication d'instruments de musique tels que pianos, instruments à cordes, instruments à vent et instruments à percussion. La fabrication des appareils d'enregistrement et de reproduction du son et la production de disques phonographiques figurent dans le groupe 3852 (Fabrication de matériel et d'appareils de radio, de télévision et de télécommunications).
- 393 3930 Fabrication d'articles de sport et d'athlétisme.
Fabrication d'articles de sport et d'athlétisme, tels que les articles et équipements de football, de basket-ball, de boxe, de cricket et de base-ball ; matériel de gymnase et de terrain de jeux ; table de billard ; équipement de jeu de boules ; équipement de golf et de tennis ; articles de pêche. La fabrication des armes à feu et celle des munitions sont classées dans les groupes 3849 (Fabrication de machines et de matériel, à l'exception des machines électriques, non classés ailleurs) et 3552 (Fabrication d'explosifs, de munitions et de feux d'artifices) respectivement. La fabrication des articles de sport et d'athlétisme est classée dans le groupe 3589 (Fabrication d'ouvrages en caoutchouc non classés ailleurs) si ces articles sont faits principalement de caoutchouc et dans le groupe 3599 (Fabrication d'autres ouvrages en matière plastique, n. c. a.) s'ils sont faits de matière plastique moulée ou extrudée.

Catégories Classes Groupes

394 3940 Fabrication de jeux et jouets
 Fabrication de jeux et jouets en papier, textile, cuir, métal, etc... à l'exclusion de ceux qui sont faits principalement en caoutchouc ou en matière plastique moulée ou extrudée; cartes à jouer, jeux et jouets en bois tels que; damiers, dés, dominos, échiquiers, etc...

395 Fabrication de brosse

3951 Fabrication des balais et balayettes.

Fabrication de balais de paille, de sorgho, de crin, de chiendent, de bouleau, de brindille de bois, etc...

3952 Fabrication d'articles de brosse

Fabrication de brosses à dents, de brosses à cheveux, de brosses à habits en toutes matières. Fabrication de blaireaux et brosses à barbe. Fabrication de brosses et balais-brosses pour le ménage et l'entretien. Fabrication de pinceaux, brosses à peindre, pinceaux d'artistes, etc....

La fabrication de brosses en fil d'acier, en caoutchouc et en plastique est classée dans les groupes 3829, 3589 et 3599, respectivement.

3953 Fabrication de plumeaux

Catégories Classes Groupes

399

Industries manufacturières non classées ailleurs

3991 Fabrication de boutons en toutes matières (autres qu'en métaux précieux).

3992 Fabrication de parapluies et cannes

3993 Fabrication d'enseignes et de matériel de publicité au néon électrique et mécanique.

3994 Fabrication des cachets à main et tampons en métal et en caoutchouc.

3995 Fabrication de fleurs artificielles et aigrettes.

3999 Industries diverses et mal désignées non classées ailleurs, tels que plumes, portes plumes, crayons et autres articles de bureau; couleurs et autres fournitures pour artistes; fermetures à glissière, fermetures éclair; abat-jour autres qu'en métal ou en verre; pipes et fume-cigarettes; plaques d'identité en métal, autres que gravées, écussons, jetons et insignes autres qu'en tissus; papier carbone et papiers à stencils, résilles, perruques et articles similaires.

		<u>Branche 4 - Electricité, gaz et eau</u>
41		<u>Electricité, gaz et vapeur</u>
	411	<u>Electricité pour l'éclairage et la force motrice</u>
		Production, transport et distribution d'électricité destinée à être vendue aux ménages et aux consommateurs industriels et commerciaux. Sont comprises dans ce groupe les centrales électriques qui, tout en produisant de l'électricité à l'intention de l'entreprise dont elles dépendent, en vendent également une quantité appréciable à d'autres utilisateurs, et qui peuvent être classées séparément des autres unités de l'entreprise-mère.
	4111	Production d'électricité
	4112	Transport et poste de transformation électrique.
	4113	Distribution d'électricité
412	4120	<u>Production et distribution du gaz</u>
		Fabrication du gaz dans les usines à gaz et distribution de ce gaz, ou du gaz naturel, par l'intermédiaire d'un réseau de canalisations aux ménages et aux consommateurs industriels ou commerciaux. Les cokeries des usines à gaz sont comprises dans ce groupe.
		La mise en bouteille de combustibles gazeux (butane et propane) est classée dans le groupe 6157 (Commerce de gros de combustibles gazeux).

	413	4130	Distribution de vapeur et d'eau chaude	
			Etablissements ayant pour activité principale la production et la distribution de vapeur et d'eau chaude pour le chauffage, la force motrice et autres utilisations.	
	42	420	4200	<u>Installation de distribution d'eau et distribution publique de l'eau</u>
			Captage, épuration et distribution de l'eau aux ménages et aux consommateurs industriels et commerciaux. L'exploitation des systèmes d'irrigation figure au groupe 1120 (Activités annexes de l'agriculture).	
			<u>Branche 5 - Bâtiment et travaux publics</u>	
	50		<u>Bâtiment et travaux publics</u>	
			Entreprises générales ou spécialisées effectuant principalement des travaux de construction sous contrat. Sont également comprises les unités qui font partie d'une entreprise et dont l'activité principale consiste en travaux de construction pour l'entreprise, lorsqu'il est possible de fournir des renseignements distincts à leur sujet.	
			Les entreprises générales de construction peuvent se livrer à la construction, à la transformation, à la réparation et à la démolition de bâtiments; à la construction, à la transformation et à la réparation de routes, de rues, de ponts, de viaduc, de ponceaux, d'égouts, de canalisations d'eau, de gaz	

et d'électricité, de l'infrastructure ferroviaire, des chemins de fer métropolitains, des ports et des voies navigables, des quais et des mûles, des aéroports et des parcs à voitures, des barrages, ouvrages de drainage, d'irrigation, de régularisation des cours d'eau, centrales hydrauliques et travaux d'équipement hydro-électrique, pipe-lines, puits d'eau, terrains d'athlétisme, de golf, piscines et courts de tennis, réseaux de transmissions, tels que lignes téléphoniques et télégraphiques; travaux maritimes et fluviaux, tels que dragage, travaux de dérochement sous l'eau, battage de pieux et palpanches, travaux d'assèchement et autres grands travaux de construction. Les entreprises dont l'activité principale consiste à fournir aux industries extractives, à forfait ou sous contrat, des services tels que la préparation et l'aménagement des terrains pour l'extraction et le forage de puits de pétrole brut et de gaz naturel, sont classées dans ce groupe. Les entreprises spécialisées n'exécutent qu'une partie des travaux qu'implique la réalisation de l'ouvrage. Elles peuvent travailler comme sous-traitant pour l'entrepreneur général ou directement pour le compte du maître d'oeuvre; elles peuvent exercer l'une ou l'autre des activités suivantes: travaux de plomberie, installation de systèmes de chauffage et de climatisation; pose de briques, de pierres, de tuiles, travail du marbre et de la pierre, charpenterie, pose de parquets, plâtrerie, pose de toitures, ouvrages en béton, peinture et décoration, tôlerie et installations électriques, fonçage de

puits d'eau, pose de pièces de charpente en acier, terrassement et fondations, démolition, réparation et entretien des bâtiments.

Toutefois, les travaux d'entretien et de réparation exécutés par un personnel d'entretien employé à plein temps par l'unité considérée dans les locaux mêmes où sont effectués les travaux ne sont pas compris.

On range parmi les travaux de construction le montage, sur le chantier, d'éléments préfabriqués de ponts, de réservoirs d'eau, d'installations d'entreposage et d'emmagasinage, de voies ferrées et de voies surélevées, de divers équipements de bâtiments: ascenseurs et escaliers mécaniques, tuyauterie, extincteurs d'incendie, chauffage central, ventilation, climatisation, éclairage et câblage électrique, etc... et de construction de toutes sortes. Les services relevant des entreprises qui fabriquent les éléments et le matériel préfabriqués en question sont classés dans ce groupe s'ils se spécialisent dans ces travaux de montage et d'installation et s'il est possible de les considérer comme des établissements distincts; les entreprises indépendantes ayant ce genre de travail comme activité principale sont également classées dans ce groupe.

501

Ponts et chaussées

5011

Travaux et entretiens de routes. (Les entreprises exerçant accessoirement des activités de bâtiment, réparation ou démolition sont classées dans ce groupe).

Catégories Classes Groupes

	5012	Entreprise générale des ponts et chaussées et de génie civil. Construction et transformation de routes, de ponts, de viaduc, de ponceaux.
502		<u>Ponts et aéroports</u>
	5021	Travaux d'aéroports
	5022	Travaux de ports y compris les travaux maritimes et fluviaux : Construction, transformation et réparation des ports et des voies navigables, des quais et des môles ;travaux maritimes et fluviaux, tels que dragage, travaux de dérochement sous l'eau, battage de pieux et palpanches.
503	5030	<u>Travaux de voies ferrées</u> (sauf travaux exécutés par les entreprises des ponts et chaussées elles-mêmes) Construction, transformation et réparation de l'infrastructure ferroviaire, des chemins de fer métropolitains, etc ...
504	5040	<u>Installations hydrauliques</u> Construction de barrages, canaux de drainage, d'irrigation, de régularisation des cours d'eau, travaux de forage (puits d'eau) et tous travaux d'adduction d'eau.

Catégories Classes Groupes

	505	5050	<u>Installations électriques</u> Construction d'usines hydrauliques, thermiques pour la génération de l'électricité, centrales hydrauliques, travaux d'équipements hydro-électriques et installations de câbles de transport de l'électricité.
	506	5060	<u>Installations de transmission et de télécommunication</u> Installation de réseaux de transmission tels que lignes et centrales téléphoniques et télégraphiques, de transmission radio et autres moyens de télécommunication.
	507		<u>Bâtiments</u>
		5070	Entreprises générales de construction sont classés dans ce groupe les établissements effectuant, à la fois, plusieurs activités comprises dans les divers groupes de cette classe.
		5071	Entreprises spécialisées de terrassement et fondations.
		5072	Entreprises spécialisées de maçonnerie, de travaux en ciment, béton, béton armé pour le bâtiment, de démolition y compris les travaux d'échaffaudage, de coffrages en bois, de coupages et cintrages des tiges métalliques.
		5073	Entreprises spécialisées de plâtrerie, de pose de carrelages et de marbrerie.

5074	Entreprises spécialisées de charpente en bois et de pose de menuiserie en bois.
5075	Travaux de plomberie , installation d'ascenseurs, de systèmes de chauffage et de climatisation .
5076	Installations électriques
5077	Entreprises spécialisées de pose de menuiserie métallique , pose de pièces de charpente pour portes et fenêtres .
5078	Peinture de bâtiments , décoration
5079	Entreprises spécialisées de bâtiments non classées ailleurs, y compris les entreprises de pose de vitres, de glaces , de vitrines).
508	5080 <u>Travaux de construction multiples</u> Sont classés dans ce groupe les établissements (ou entreprises) comportant au moins deux classes d'activité figurant dans cette catégorie .
509	<u>Constructions diverses</u>
5091	Aménagement de locaux divers, tels que : magasins, cafés, restaurants, travaux pour exposition .
5092	Aménagement de jardins, construction d'égouts , aménagement de terrains tels que parcs à voitures, terrains d'athlétisme , de golf, piscines et courts de tennis.

Branche 6 .

Commerce de gros et de détail , restaurants et hôtels .

61

Commerce de gros

Revente (sans transformation) de marchandises neuves ou usagées à des détaillants, à des usagers industriels et commerciaux , à des collectivités ou à des usagers de certaines professions ; ce groupe comprend également les activités des intermédiaires qui achètent des marchandises pour le compte de ces personnes ou sociétés ou qui leur vendent des marchandises . Sont compris dans ce groupe en particulier les grossistes commerçants , c'est - à - dire les grossistes qui deviennent propriétaires des marchandises qu'ils vendent , tels que les négociants en gros ou les revendeurs , concessionnaires de produits industriels , exportateurs, importateurs, les exploitants de silos dans les gares terminus , les coopératives d'achat ; les comptoirs et agences de vente (mais non pas les magasins de détail) créés par des entreprises manufacturières ou minières en vue de la commercialisation de leurs produits , mais indépendants de leurs usines ou de leurs mines, et qui ne se bornent pas à prendre des commandes concernant des livraisons directes à partir de l'usine ou de la mine ; les courtiers en marchandises et en produits , les négociants-commissionnaires ; les stations de stockage de produits pétroliers ; et les ramasseurs , acheteurs et coopératives se livrant à la commercialisation de produits fermiers . Il arrive fréquemment que les grossistes rassemblent ,

trient et classent les marchandises en grandes quantités ; trient, réemballent (sauf en récipients hermétiques), mettent en bouteilles et redistribuent en quantités plus petites ; emmagasinent, réfrigèrent, livrent et installent les marchandises et font de la publicité pour leurs clients. Les marchands de ferraille et de matières de récupération sont également compris. La location de machines et de matériel pour l'industrie est classée dans le groupe 8389 (Location de machines et de matériel pour l'industrie manufacturière). La mise en bouteilles de l'eau minérale naturelle à la source et au puits est classée dans le groupe 3186. (Mise en bouteilles d'eau de source naturelle et d'eau minérale à la source.)

610

Commerce triangulaire, bureaux de commission et commerce multiple

6101

Commerce triangulaire

Sont classés dans ce groupe les établissements pratiquant le commerce triangulaire en achetant des produits de l'extérieur pour le compte d'un tiers résidant à l'extérieur, sans que ces produits achetés passent par le territoire national des sièges des établissements exerçant ce genre de commerce ou ne passant que par la zone franche.

6102

Bureaux de commission et intermédiaires

On classe dans ce groupe le commissionnaire en marchandises qui achète ou

vend sous son propre nom pour le compte de commettant, le mandataire aux halles chargé de faire aux halles des opérations de vente de denrées pour le compte de producteurs ou d'expéditeurs, le courtier qui met en rapport acheteur et vendeur, le commissionnaire importateur-exportateur, les représentants et les agents commerciaux.

6103

Commerces de gros multiples

Sont classés dans ce groupe les établissements comportant au moins deux classes d'activités de commerce de gros indiquées dans cette catégorie.

611

Commerce de gros, importation et exportation des denrées agricoles et des produits de l'industrie alimentaire

6111

Commerce de gros des fruits et légumes périssables et de tubercules tels que (fruits et légumes frais, champignons, oignons et aulx, pommes de terre, etc..)

6112

Commerce de gros d'épicerie

Ce groupe comprend le commerce de gros, de poivre, épices, café, thé, cacao, vanille, riz, sucre, légumes à cosse secs, fruits secs, jus de fruit conservés, conserves, olives et corps gras alimentaires, y compris le commerce de gros de savons locaux "associé" au commerce de gros d'épicerie.

Catégories Classes Groupes

- 6113 Commerce de gros de la confiserie ,
pâtisserie , boulangerie -pâtisserie et
produits similaires (sans fabrication).
- 6114 Commerce de gros des produits laitiers
- 6115 Commerce de gros des boissons, à
l'exclusion du jus de fruit conservé.
- 6116 Commerce de gros de tabac manufacturé.
- 6117 Commerce de gros des céréales (blé ,
maïs , seigle , etc ... à l'exclusion
du riz) , et farines .
- 6118 Commerce de gros des graines et fruits
oléagineux , (non compris olives) tels
que graines de coton, de sésame
d'arachide , de tournesol .
- 6119 Commerce de gros des denrées agrico-
les et des produits de l'industrie alimen-
taire non classés ailleurs .
- 612 Commerce de gros de bétail, boucherie
et poisson
- 6121 Commerce de gros de bestiaux, de
bovins, ovins, caprins et autres animaux
de boucherie .
- 6122 Commerce de gros de volailles vivantes.

Catégories Classes Groupes

- 6123 Commerce de gros des viandes, abats
comestibles, poissons et crustacés ,
frais , réfrigérés, congelés, séchés,
salés ou fumés .
- 6124 Commerce de gros de viandes, de volail-
les et d'oeufs .
- 6129 Commerce de gros d'autres produits
alimentaires de l'élevage et de la pêche
- 613 Commerce de gros du bois, appareils ,
fournitures et matériaux destinés à la
construction .
- 6131 Commerce de gros du bois
- 6132 Commerce de gros d'appareils et d'ar-
ticles sanitaires, et céramique, destinés à
la construction .
- 6133 Commerce de gros d'appareils et de
fournitures électriques destinés à la
construction .
- 6134 Commerce de gros des peintures et
vernis exclusivement .
- 6135 Commerce de gros des verres à vitres
et de la miroiterie
- 6136 Commerce de gros du ciment et du
fer rond, y compris le commerce des
profilés métalliques et de la quincai-
lerie associé à ce groupe

- 6137 Commerce d'ascenseurs et d'appareils de chauffage et de climatisation. (Les services d'installation d'ascenseurs et d'appareils de chauffage et de climatisation, annexés à ce genre de commerce, sont classés dans ce groupe s'il n'est pas possible de les considérer comme des établissements distincts dans lequel cas ils sont classés dans le groupe 5075: travaux de plomberie, installation d'ascenseurs et de systèmes de chauffage et de climatisation.)
- 6139 Commerce de gros des matériaux et matériels de construction non classés ailleurs tels que : faux-plafonds, parquets, carreaux, profilés et charpente métallique destinés directement à la construction, etc...
- 614 Commerce de gros des matières premières et des équipements destinés à l'agriculture
- 6141 Commerce de gros de produits polyvalents destinés à l'agriculture tels que: semences, plants, pailles, tourteaux, aliments pour les animaux, y compris le commerce d'engrais et d'équipements associés au commerce de semence.
- 6142 Commerce de gros d'aliments pour bétail et volailles.

- 6143 Commerce de gros des machines agricoles et autres appareils destinés à l'agriculture, y compris leurs accessoires: tracteurs, semoirs, batteuses, moissonneuses, machines à défricher.
- 6144 Commerce de gros d'engrais et de pesticides exclusivement.
- 6149 Commerce de gros d'autres matières premières et équipements destinés à l'agriculture.
- 615 Commerce de gros de matières premières sauf métaux et celles destinées à l'agriculture; carburants et combustibles
- 6151 Commerce de gros des produits textiles bruts : laine en masse, filée ou peignée; poils en masse; coton brut; jute brut; chanvre, lin et ramie bruts, cocons et soie grège; des matières premières pour filature; tissage et tricotage tels que : bourre, chafnes préparées, fils et filés.
- 6152 Commerce de gros des peaux brutes
- 6153 Commerce de gros des cuirs et peaux tannées et pickelées.
- 6154 Commerce de gros du caoutchouc brut, des matières plastiques et des objets en caoutchouc et en plastique non classés ailleurs.

Catégories Classes Groupes

- 6155 Commerce de gros des papiers et cartons
- 6156 Commerce de gros des carburants liquides , pétroles et lubrifiants .
- 6157 Commerce de gros de combustibles gazeux (gaz butane principalement) , y compris la mise en bouteille du gaz.
- 6158 Commerce de gros de charbons , de bois de chauffage et "narites"
- 6159 Commerce de gros des minerais non métalliques et des produits chimiques destinés à l'industrie : gommes naturelles , résines , etc , goudrons, benzols et dérivés , matières colorantes , acides extraits tannants etc ...
- 616 Commerce de gros des métaux et équipements pour l'industrie principalement à l'exclusion des équipements destinés à l'agriculture et aux ménages. La réparation , si elle est séparée du commerce est classée dans le groupe 3843 (construction de machines pour le travail du métal et du bois . Fabrication de machines et matériels spéciaux pour l'industrie).
- 6161 Commerce de gros des métaux ferreux et non ferreux tels que : barres , tôles , profilés, feuilles , etc ... y compris le commerce de ferrailles . Le commerce de fer rond est classé

Catégories Classes Groupes

- dans le groupe 6136 (commerce de gros du ciment et du fer rond). Le commerce de gros des métaux précieux est classé dans le groupe - 6194 (commerce de gros de la joaillerie , bijouterie , orfèvrerie , pierres gemmes , diamants , perles , or et autres métaux précieux) .
- 6162 Commerce de gros des machines à écrire , à calculer et similaires , y compris le commerce de leurs accessoires et le commerce des machines à photo-copier lié à ce groupe .
- 6163 Commerce de gros des machines à coudre et leurs accessoires .
- 6164 Commerce de gros des machines et fournitures industrielles et commerciales , y compris le commerce des machines et appareils électriques à usage industriel et commercial .
- 6165 Commerce de gros des véhicules, de pièces détachées pour automobiles , motocyclettes et cycles ; accessoires , pneumatiques et batteries électriques pour voitures , camions , etc ...
- 6166 Commerce de gros des matériels médico-chirurgicaux.
- 6167 Commerce de gros de la quincaillerie et d'outils à main , y compris les commerces de corderies et de peintures associés à ce groupe .

Catégories Classes Groupes

- 6169 Commerce de gros des métaux , machines et appareils non classés ailleurs, y compris le commerce de gros d'armes et munitions .
- 617 Commerce de gros des produits et équipements ménagers
- 6171 Commerce de gros de la verrerie , de la céramique pour la table , l'ornementation et le ménage ; de la coutellerie et des ustensiles de cuisine en toutes matières .
- 6172 Commerce de gros d'appareils ménagers et électroménagers , y compris la réparation associée à la vente .
- 6173 Commerce de gros de meubles, y compris les meubles à usages industriels ou commerciaux .
- 6174 Commerce de gros de tapis
- 6175 Commerce de gros des tissus d'ameublement .
- 6179 Commerce de gros de produits et équipements pour le ménage non classés ailleurs .
- 618 Commerce de gros de produits finis
- 6181 Commerce de gros de produits pharmaceutiques et de médicaments .

Catégories Classes Groupes

- 6182 Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté .
- 6183 Commerce de gros de l'habillement , de la bonneterie et accessoires d'habillement , y compris la chapellerie .
- 6184 Commerce de gros des articles en cuir (chaussures , sacs à main, valises , etc...) à l'exclusion des vêtements en cuir .
- 6185 Commerce de gros de tissus , y compris le commerce de gros des tissus à usage domestique (linge de table et de maison) .
- 6186 Commerce de gros de la mercerie (aiguilles à coudre, à tricoter, boutons, fils à coudre, etc...)
- 619 Commerce de gros de produits divers non classés ailleurs
- 6191 Commerce de gros de livres et distribution en gros de journaux, revues et autres publications .
- 6192 Commerce de gros de papeterie et d'articles de bureau .
- 6193 Commerce de gros de l'horlogerie : chronomètres , horloges, montres , pendules et fournitures en horlogerie .

- 6194 Commerce de gros de la joaillerie ,
bijouterie, orfèvrerie, pierres gemmes ,
diamants, perles, or et autres métaux
précieux .
- 6195 Commerce de gros de la corderie et de
la sacherie en jute .
- 6196 Commerce de gros d'instruments d'opti-
que et de lunetterie tels que lorgnettes,
lorgnons, lunettes, etc ...
- 6197 Commerce de gros d'articles de sport,
jeux et jouets .
- 6198 Commerce de gros d'instruments de
musique tels que : pianos , instruments à
cordes, instruments à vent, instruments
à percussion, etc ...
- 6199 Commerce de gros de produits divers
non classés ailleurs tels que : parapluies
et cannes, pipes et fume-cigarettes et
articles de broserie , objets d'art ,
de petits articles de vannerie en rotin
et osier, nattes de paille , etc

62

Commerce de détail

Revente au public (sans transformation de marchandises neuves ou usagées destinées à être consommées ou utilisées par les particuliers ou les ménages . Les établissements de commerce de détail comprennent les magasins , grands magasins, comptoirs et étalages , les maisons de vente par correspondance , les postes d'essence, les agences de vente d'automobiles au détail , les colporteurs et marchands ambulants, les coopératives de consommation , les salles de ventes , etc... La plupart des détaillants se rendent acquéreurs des marchandises qu'ils revendent , mais certains les vendent pour le compte d'un commettant dont ils sont les consignataires ou les commissionnaires . Les établissements qui exposent en magasin et vendent au public des produits tels que les machines à écrire , la papeterie , le bois-d'oeuvre et l'essence , sont également classés dans ce groupe , même si les produits vendus ne sont pas destinés à être consommés ou utilisés par des particuliers ou des ménages . Toutefois , les établissements qui vendent de tels produits uniquement à des collectivités ou à des usagers industriels sont classés dans les divers groupes de la catégorie 61 (Commerce de gros) . Est également assimilée au commerce de détail la location au public (en tant qu'activité principale) d'articles à usage personnel ou ménager , à l'exception des articles récréatifs comme les bateaux et embarcations de plaisance, les motocyclettes , les bicyclettes et les chevaux de selle . La location d'articles récréatifs au public est classée dans les divers groupes de la classe 949 (Amusements et services récréatifs

n. c. a.) . Les services de réparation et d'installation fournis par les établissements se livrant principalement au commerce de détail sont compris dans ce groupe . La vente de produits alimentaires et de boissons à consommer sur place est classée dans les divers groupes de la classe 631. (Restaurants et débits de boissons).

620

Commerces multiples

Sont classés dans ce groupe les établissements comportant au moins trois classes d'activités de commerce de détail indiquées dans cette catégorie . (Les établissements spécialisés dans la vente de divers produits alimentaires sont classés dans le groupe 6218 (Super Market Alimentaire) .

6201 Grands magasins à rayons multiples

6202 Petits magasins de village à activités multiples .

621

Commerce de détail des produits agricoles et alimentaires , de boissons et produits d'élevage .

6211 Commerce de détail des fruits et légumes périssables exclusivement .

6212 Commerce de détail d'épicerie , d'alimentation générale , de produits laitiers et d'oeufs , y compris le commerce

de détail des boissons , savons , produits de boulangerie et confiserie , etc. . lié au commerce de ce groupe .

6213

Débits de tabac , y compris la vente de boissons , journaux , revues ^{et timbres} et loterie liée à ce groupe .

6214

Commerce de détail des viandes .

Boucherie de détail , y compris le commerce de viande (charcuterie , triperie , volaille) lié ou non à la boucherie . La préparation des sandwiches liée à la boucherie est comprise dans ce groupe .

6215

Commerce de détail de la confiserie , de la confiserie salée , de la pâtisserie et de la boulangerie-pâtisserie (sans fabrication) .

6216

Commerce de détail des poissons , coquillages , crustacés , fruits de mer .

6217

Fleuriste en magasin et en kiosque

6218

Super Market alimentaire

6219

Commerce de détail des produits agricoles et alimentaires non classés ailleurs (La vente des boissons est comprise dans ce groupe) .

622	<u>Commerce de détail des textiles et de l'habillement</u>
6221	Commerce de détail de draperie pour hommes exclusivement.
6222	Commerce de détail des tissus à usage vestimentaire ou non (avec ou sans vente de literie et de linge de maison).
6223	Commerce de détail de linge de maison et d'articles de literie, y compris la vente de robes de plage et de bain liée à ce genre de commerce..
6224	Commerce de détail des fils à tricoter, de la mercerie, y compris mercerie-bonneterie, articles de passementerie, de broderie et de garniture.
6225	Commerce de détail des vêtements de confection, bonneterie, chemiserie, lingerie, chapellerie et accessoires d'habillement pour hommes, femmes et enfants. Le commerce de détail de vêtements et accessoires en cuir est classé dans ce groupe.
6226	Commerce de détail des pelleteries et fourrures. Les fourreurs-confectionneurs sont classés dans le groupe 3258 (Fabrication des articles et accessoires d'habillement en fourrure).
6229	Commerce de détail des matières textiles non classées ailleurs, y compris les loueurs de costumes.

623	<u>Commerce de détail de maroquinerie et d'articles en cuir</u>
6231	Commerce de détail de chaussures, y compris la vente des sacs à main pour dames liée à ce groupe.
6232	Commerce de détail de maroquinerie, valises, sacs à main, serviettes, cartables et d'autres articles en cuir.
624	<u>Commerce de détail d'équipements et appareils ménagers</u>
6241	Commerce de détail de la verrerie; de la céramique pour la table, l'ornementation et le ménage, de la coutellerie et des ustensiles de cuisine en toutes matières.
6242	Commerce de détail d'appareils ménagers et électro-ménagers, d'appareils et fournitures électriques.
6243	Commerce de détail de lustres et d'articles d'ornementation.
6244	Commerce de meubles en toutes matières
6245	Commerce d'antiquités, tableaux, dessins, objets de collection, meubles d'occasion; magasins dits orientaux et commerce de bijouterie d'antiquité.
6246	Commerce de détail des tapis et tapisseries

Catégories Classes Groupes

6247	Commerce de détail de tissus d'ameublement et rideaux .
6249	Commerce de détail d'équipements et appareils ménagers non classés ailleurs tels que laines et cotons en masse pour matelasserie , linoléum , toiles cirées , bâches , tentes , etc. , y compris la location au public des articles et appareils ménagers compris dans les divers groupes de la classe 624 .
625	<u>Commerce de détail des voitures , machines et appareils non classés ailleurs.</u>
6251	Commerce de détail des machines à écrire , machines à coudre , exposées en magasin pour la vente au public .
6252	Commerce d'automobiles neuves (avec ou sans atelier de réparation) .
6253	Commerce d'automobiles d'occasion exclusivement .
6254	Commerce de motocyclettes , de cycles (y compris la réparation annexée à la vente) , Le commerce des pièces détachées , accessoires et pneumatiques associé au commerce de motocyclettes et cycles est classé dans ce groupe .
6255	Commerce de détail de pièces détachées , accessoires de voitures , y compris le commerce de pièces usagées (voitures démolies)

Catégories Classes Groupes

6256	Commerce de détail des pneumatiques et chambres à air .
6257	Commerce de détail d'outils à main et d'articles de quincaillerie à usage domestique ou non , et pour ameublement .
6259	Commerce de détail et location de machines , d'appareils et d'ouvrages en métaux non classés ailleurs , y compris la location de machines à écrire et machines à coudre . La location de voitures avec ou sans chauffeur est classée dans les groupes 7126 et 7129 respectivement. La location de motocyclettes et cycles est classée dans le groupe (9496) .
626	<u>Commerce de détail de combustibles et de produits chimiques non classés ailleurs .</u>
6261	Commerce de détail des carburants et lubrifiants : station-service , pompiste .
6262	Commerce de détail des charbons , bois de chauffage et "narites" .
6263	Commerce de détail de gaz liquéfiés en bouteille (butane , propane , etc.) .
6269	Commerce de détail de produits chimiques non classés ailleurs .

Catégories Classes Groupes

- 627 Commerce de détail de produits pharmaceutiques , médicaments , parfums et droguerie .
- 6271 Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de médicaments , y compris la vente de parfums , de produits de beauté , de savons , d'articles d'effets personnels , des appareils de lunetterie liée à ce groupe .
- 6272 Commerce de détail de parfums , de produits de beauté , d'articles d'effets personnels .
- 6273 Commerce de détail de la droguerie , couleurs et vernis : cirage , encaustique , Javel , insecticides , produits œnologiques , produits d'entretien divers , objets en caoutchouc , blancs et couleurs diverses pour tous usages , teintures , produits à polir , à argenter , dorer , nickeler ; balais , brosse commune .
- 628 Commerce de détail de jeux , jouets , articles de sport .
- 6281 Commerce de détail d'articles de chasse , armes et munitions .
- 6282 Commerce de détail de feux d'artifices .
- 6283 Commerce de détail d'articles de sport et de pêche , y compris la vente d'armes portatives liée à ce groupe .
- 6284 Commerce de détail de jeux et jouets .

Catégories Classes Groupes

- 629 Commerces divers de détail
- 6291 Commerce de détail des livres et journaux , y compris papeterie associée , commerce de livres d'occasion .
- 6292 Commerce de détail de papeterie , d'articles de bureau , de papier et carton .
- 6293 Commerce de détail de bijouterie et de joaillerie fine (avec ou sans réparation annexée à la vente)
- 6294 Commerce de détail d'horlogerie , y compris bijouterie associée (avec ou sans réparation annexée à la vente) .
- 6295 Commerce de détail des instruments d'optique , et d'appareils photographiques .
- 6296 Commerce de détail d'instruments de musique et de disques .
- 6297 Commerce de détail de lunetterie .
- 6299 Commerce de détail de bijouterie fausse , artificielle et autres articles non classés ailleurs tels que fleurs artificielles , aquariums , cages pour oiseaux , oiseaux et animaux domestiques , petits articles de vannerie en osier , rotin , nattes en paille ; billets de loterie , etc.

63

Restaurants et Hôtels

631

Restaurants et débits de boisson

Etablissements vendant au détail des boissons et aliments préparés à consommer immédiatement, tels que restaurants, cafés, comptoirs-buffets et stands de rafraichissements. Les traiteurs sont compris dans ce groupe, de même que la restauration dans les trains et autres moyens de transport des voyageurs lorsqu'elle est assurée en tant que service indépendant, et les cantines, cafétérias, etc., d'usine ou de bureau qui peuvent être classées séparément. Les restaurants annexés à des hôtels, appartements meublés et établissements analogues; terrains de camping sont classés dans les divers groupes de la classe 632.

6311 Restaurants et café - restaurants, y compris les traiteurs (noces et banquets)

6312 Cabarets, stéréos et bars (avec ou sans restaurant) .

6313 Cafés, salons de thé, milkbars, y compris cafés - pâtisseries et cafés - pâtisseries - épicerie - charcuterie (avec ou sans vente de sandwiches) à l'exclusion des cafés arabes .

6314 Cafés arabes
Cafés offrant généralement le narguilé, le café, le thé et toutes sortes de rafraichissements .

6315

Débits de boissons non alcoolisées principalement et stands de rafraichissements et de jus de fruits frais ou conservés; kiosques de vente de glaces .

6316

Rôtisserie et vente de sandwiches (sans restaurant), y compris les stands de rafraichissements liés à ce groupe . Les établissements de "Falafel" avec ou sans restaurant sont classés dans ce groupe .

6319

Activités de restauration non classées ailleurs tels que cafétérias, cantines, wagons - restaurants indépendants .

632

Hôtels, appartements meublés et établissements analogues; terrains de camping .

Location de chambres, d'emplacements et d'installations de camping, qu'ils soient ouverts au public ou réservés aux membres d'une société. Sont également compris les restaurants annexés à des établissements classés dans ce groupe .

6321

Hôtels et pensions, y compris les activités associées à ce groupe, à l'exclusion des cabarets s'ils peuvent être classés séparément .

6322

Appartements et maisons meublés .

6323

Maisons d'étudiants et de jeunesse .

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

6324 Camping
Location d'emplacements et d'installations de camping, qu'ils soient ouverts au public ou réservés aux membres d'une société.

6329 Autres établissements analogues non classés ailleurs tels que refuge de montagne, etc.

Branche 7. Transports, entrepôts et communications

71

Transports et entrepôts

711

7110

Transports ferroviaires

Compagnies assurant les transports interurbains et suburbains par chemins de fer et services annexes des transports par chemins de fer, tels que l'exploitation des wagons - lits, les messageries, le triage et autres services à l'arrivée. Ce groupe comprend également la restauration dans les trains lorsqu'elle n'est pas assurée en tant que service indépendant; la construction, la remise en état et la réparation du matériel roulant, et la construction et l'entretien des voies et des bâtiments par les compagnies de chemins de fer, s'il n'est pas possible de les classer séparément. Ne sont pas compris dans ce groupe les établissements qui relèvent de compagnies de chemins de fer et dont l'activité principale consiste à fournir des services télégraphiques (classés dans le groupe 7230); des services hôteliers (classés dans le groupe 6321); et des transports par voie d'eau (classés dans les divers groupes de la classe 713).

712

Transports routiers

7121

Transports routiers urbains et suburbains de voyageurs que ce soit par véhicule automobile, chemin de fer électrique, autobus, trolleybus, tramway ou chemin de fer métropolitain. L'exploitation de gares routières et d'autres installations connexes d'entretien et de services est comprise dans ce groupe. Les systèmes de transports urbains comprennent également les bacs et tous autres moyens de transport faisant partie d'un système complet de transport urbain des voyageurs.

7122

Transports routiers interurbains de voyageurs.

Compagnies d'autobus et autocars interurbains et transports interurbains par véhicules automobiles, y compris l'exploitation des gares routières liée à ce groupe.

7123

Transports routiers internationaux de voyageurs, y compris l'exploitation des gares routières liée à ce groupe.

7124

Transports routiers intérieurs de marchandises.

Transports routiers et camionnage local. Sont également comprises dans ce groupe l'exploitation d'installations de manutention des marchandises dans les gares terminus, avec ou sans installations d'entretien, et la location de camions avec chauffeur. Ce groupe ne comprend pas les services de livraison ou les entrepôts exploités par les entreprises pour leur propre compte.

Catégories Classes Groupes

- 7125 Transports routiers internationaux de marchandises , y compris le transport - transit de marchandises. Ce groupe ne comprend pas les services de livraison ou les entrepôts exploités par des entreprises pour leur propre compte .
- 7126 Transports routiers polyvalents.
Sont compris dans ce groupe les compagnies d'autobus et d'automobiles transportant des voyageurs à l'intérieur du pays ou à l'extérieur ; les bureaux de taxis et la location de voitures avec chauffeur sont également compris dans ce groupe .
- 7127 Autres transports routiers .
Services de transport des voyageurs non classés ailleurs , tels que les autobus d'excursion , les voitures de louage , desservant les aéroports ou les gares , les autobus scolaires , les véhicules à traction animale pour le transport des voyageurs ou des marchandises . Les services d'ambulances sont classés dans les divers groupes de la classe 935 (Services médicaux et dentaires et autres services sanitaires) .
- 7129 Auxiliaires des transports routiers , sauf agents - routiers .
Auxiliaires des transports routiers tels que routes à péage , ponts routiers , tunnels routiers , parcs à voitures ; location de wagons de chemin de fer et d'automobiles et de camions sans chauffeur . L'entreposage des véhicules à moteur est classé dans le groupe 7159 ; la location de camions ou d'automobiles avec chauffeur est classée dans les groupes (7124) et (7125) ou (7126) selon le cas .

Catégories Classes Groupes

- 713 Transports par voie d'eau
- 7131 Transports maritimes de voyageurs .
Compagnies de transport maritime de voyageurs , y compris le transport des marchandises lié à ce groupe .
- 7132 Transports maritimes de marchandises exclusivement .
- 7133 Cabotage et transports sur les voies navigables intérieures .
Cabotage et transport de marchandises et de voyageurs par bateau , à l'intérieur de la zone maritime territoriale , sur les fleuves , canaux , lacs et autres voies navigables intérieures . L'exploitation des bacs sur les rivières et les lacs intérieurs et dans les ports est comprise dans ce groupe .
- 7134 Administration du port .
- 7139 Autres auxiliaires des transports par voie d'eau , sauf agents - courtiers .
Auxiliaires de tous les transports par eau , tels que les services d'entretien et d'exploitation des mûles , des docks , bâtiments et installations auxiliaires ; le pilotage ; les services d'entretien et d'exploitation des phares et balises ; le chargement et le déchargement des bateaux ; l'entretien et l'exploitation des canaux ; le sauvetage des navires et de leur cargaison ; l'affrètement des navires .

714

Transports aériens

Transport par air de passagers , de marchandises , par des appareils de ligne régulière ou affrétés spécialement ; administration de l'aéroport et autres auxiliaires des transports aériens .

7141

Compagnies de transport aérien de voyageurs , y compris le transport de marchandises lié à ce groupe .

7142

Compagnies de transport aérien de marchandises exclusivement .

7143

Administration de l'aéroport .

Exploitation des aéroports ; aérodromes et aides à la navigation aérienne telles que radio-phares , centres de contrôle de la circulation aérienne et stations de radar .

7149

Autres auxiliaires de transports aériens , sauf agents courtiers .

Sont comprises dans ce groupe les installations et les aides à la navigation aérienne situées en dehors de l'aéroport ; affrètement d'avions .

715

Entrepôts et magasins

Exploitation d'entrepôts et de magasins (y compris les entrepôts en douane et les frigorifiques) louant leurs installations au public pour l'entreposage d'articles tels que les produits agricoles , les produits alimentaires , les meubles et les autres articles ménagers , les automobiles , les fourrures , le whisky , les textiles et le bois d'oeuvre , lorsque ce magasinage constitue un service indépendant .

7151

Entrepôts frigorifiques de fruits et autres produits alimentaires .

7159

Autres entrepôts non classés ailleurs tels que les textiles et le bois d'oeuvre .

716

Auxiliaires des transports

Auxiliaires des transports , tels que services d'expédition et d'emballage ; agences de transports (y compris les agences de voyages ; services d'échantonnage et de pesage) ; courtiers maritimes et courtiers aériens . Ce groupe comprend également les entreprises qui fournissent des parcs , de la nourriture et des emplacements de vente pour le bétail en garde temporaire , soit avant la vente , soit en transit à destination ou en provenance du marché .

7161

Agents courtiers .

Sont compris dans ce groupe les intermédiaires de tous genres de transport tels que agences de voyages ; services d'inspection d'échantonnage et de pesage liés à ce groupe ; courtiers maritimes et courtiers aériens .

7169

Autres auxiliaires des transports .

Ce groupe comprend les services d'expédition et d'emballage ; les entreprises qui fournissent des parcs , de la nourriture et des emplacements de vente pour le bétail en garde temporaire , etc. . .

Catégories Classes Groupes

719 Autres transports non classés ailleurs .

7191 Transports par téléphériques , à l'exclusion des télésièges et similaires des centres de ski classés dans le groupe 9439 (clubs et centres sportifs non classés ailleurs) .

7192 Transports par oléoduc ou gazoduc .
Transport par oléoduc ou gazoduc , à forfait ou sous contrat , de pétrole brut , de pétrole raffiné , de gaz naturel , de charbon , de boues et d'autres produits .

7199 Autres transports non classés ailleurs .

72

Communications

Transmissions à l'usage du public par la poste , par fil , ou radio - électriques , quel que soit le mode de réception (acoustique ou visuel) . Ce groupe comprend également les services d'échange ou d'enregistrement de messages . Les studios et les stations de radiodiffusion et de télévision sont classés dans les groupes 9414 et 9415 respectivement .

721 7210 Poste .

722 7220 Téléphone .

723 7230 Transmission sans fil .

724 7240 Activités multiples .

Catégories Classes Groupes

Branche 8 . Banques , assurances , affaires immobilières et services fournis aux entreprises .

81

Etablissements financiers .

811

Institutions financières .

Banques centrales , banques de commerce et autres banques où les sommes en dépôt peuvent faire l'objet de virements par chèque , servir à effectuer des paiements selon d'autres modalités , ou être retirées à vue . Caisses d'épargne ; et de prêts , les sociétés de crédit agricole , les banques de développement industriel , les établissements de récompte et de financement , les sociétés de crédit personnel et les garants et prêteurs ; les sociétés de portefeuille ; les courtiers en valeurs et en marchandises , agents de change et syndicats de garantie .

8111 Banque Centrale .

8112 Banques commerciales .

8113 Banques spécialisées .

Sont compris dans ce groupe les établissements de crédits à long et moyen termes , les sociétés de crédit agricole et foncier , les banques de développement industriel .

Catégories Classes Groupes

8114	Caisses d'épargne .
8115	Etablissements de placement et d'investissement financiers .
8119	Institutions financières non classées ailleurs tels que usuriers , courtiers en valeurs et en marchandises , agents de change et syndicats de garantie .
812	<u>Services financiers.</u> Bureaux de change ; établissements ayant pour activité principale l'encaissement de chèques , le change ou la location de coffres - forts ; bourses des valeurs , des marchandises et des métaux précieux ; services de recherches et de conseils en matière d'investissements ; services d'information sur les cours ; achat et vente de concessions , de brevets et de licences .
8121	Bourses (valeurs , marchandises et métaux précieux) .
8122	Bureaux de change .
8129	Services financiers non classés ailleurs tels que services de recherches et de conseils en matière d'investissements ; services d'information sur les cours ; achats et vente de concessions , de brevets et de licences .

Catégories Classes Groupes

82

Assurances .

Assureurs contre tous risques : assurances vie , assurances incendie , assurances maritimes , assurances accidents , assurances maladies , assurance du droit de propriété (title insurance) , assurances contre les mauvaises créances , assurances responsabilité civile , assurances contre les ruptures de contrat , et cautionnements ; agents et courtiers d'assurance ; services aux assureurs ; conseils aux assurés ; expertises ; caisses de pensions (de retraite) indépendantes .

821

Etablissements d'assurance .

8211	Assurance vie , y compris assurance maladies .
8212	Assurance contre accidents .
8213	Assurance contre incendies .
8214	Assurance maritime et pour tous genres de transports .
8215	Etablissements de réassurance .
8216	Assurances multiples .
8219	Assurances non classées ailleurs .

Catégories Classes Groupes

822	<u>Services auxiliaires d'assurances</u> .
8221	Expertises d'assurances .
8222	Agents et courtiers d'assurances .
8229	Services d'assurances non classés ailleurs tels que services aux assureurs , conseils aux assurés , caisses de pensions , etc. .
83	<u>Affaires immobilières et services fournis aux entreprises</u> .
831	<u>Affaires immobilières</u> . Location et gestion de biens immobiliers , tels que les bâtiments non destinés à l'habitation , les immeubles locatifs , et les habitations ; aménagement et lotissement de terrains , y compris l'aménagement et la vente de parcelles de terrains dans les cimetières et la construction d'habitations pour compte propre ; location de biens immobiliers ; opérations de courtiers et d'agents immobiliers qui louent , achètent , vendent , gèrent et évaluent des biens immobiliers , à forfait ou sous contrat . Ce groupe ne comprend pas les exploitants d'hôtels , appartements meublés , terrains de camping , etc. , classés dans les divers groupes de la classe 632 .
8311	Aménagement et lotissement des terrains .
8319	Autres affaires immobilières tels que location et gestion de biens immobiliers ;

Catégories Classes Groupes

bureaux d'achats et de vente de biens immobiliers , y compris les appartements pour l'habitation ; opération de courtiers et d'agents immobiliers ; et autres affaires immobilières non classées ailleurs .

832

Services juridiques .

Cabinets d'avocats et études d'avoués et de notaires ayant une clientèle privée , et bureaux d'ingénieurs - conseils en propriété industrielle : notaires publics .

8321

Cabinets d'avocats .

8322

Notaires publics .

8329

Conseils juridiques non classés ailleurs : tels que les experts juridiques .

833

Services techniques .

Bureaux d'ingénieurs - conseils , bureaux d'études architecturales , services de décoration intérieure , services de géomètres - experts ; recherches géologiques et prospection pour le compte de tiers , à forfait ou sous contrat ; services de recherche , de mise au point et d'essais techniques et commerciaux . Les laboratoires médicaux sont classés dans le groupe 9357 (laboratoires d'analyse de rayons x et similaires) et les instituts scientifiques et centres de recherche dans le groupe 9340 (Instituts scientifiques et centres de recherche) .

Les bureaux d'études et services techniques des industries manufacturières, entreprises de construction ou autres sont classés dans le groupe de l'industrie manufacturière correspondant à l'activité à laquelle sont liés leurs travaux.

8331 Services d'ingénieurs civils et d'architectes .

8332 Services de décoration intérieure .

8339 Autres services techniques non classés ailleurs tels que services de géomètres-experts ; services de recherche, de mise au point et d'essais techniques et commerciaux, recherches géologiques et prospection pour le compte de tiers, etc.

834 8340 Comptabilité, vérification des comptes et tenue des livres.

Services de comptabilité, de vérification des comptes et de tenue des livres. Ce groupe comprend également les services de traitement et de tabulation des données liés aux services de comptabilité et de tenue des livres.

835 8350 Services de publicité.

Préparation et diffusion de matériel publicitaire pour le compte de clients, auprès des divers supports de publicité ; composition et présentation d'affiches, de panneaux, d'écrans publicitaires ;

autres activités publicitaires telles que la publicité aérienne, la distribution de circulaires et de prospectus, les services d'information aux acheteurs, la création d'étalages, la rédaction de copie publicitaire et l'art publicitaire.

836 Etudes de marché et gestion.

8361 Bureaux des études de marché.

8362 Conseils en gestion commerciale et industrielle.

837 8370 Agences de presse

838 Location de machines et de matériel.

Location, en tant que service spécialisé, de machines et de matériel pour l'agriculture, les mines et les puits de pétrole, l'industrie manufacturière, le bâtiment et les travaux publics ; de machines distributrices, de machines comptables et de matériel et de machines de bureau. La location des machines agricoles avec conducteur est classée dans le groupe 1120. La location de matériel de travaux publics avec conducteurs est classée dans les divers groupes de la catégorie 50. La location de matériel de transport est classée dans les divers groupes de la catégorie 71 (transports et entrepôts) ; la location de vêtements, de meubles, d'oreillers, de coffres de sûreté et de la plupart des autres articles à usage personnel et ménager est classée dans les divers groupes de la catégorie 62 (commerce de détail) ; la location de bateaux et d'embarcations de plaisance, de mo-

toyclettes et de bicyclettes , et d'articles récréatifs analogues est classée dans les divers groupes de la classe 949 (amusements et services récréatifs non classés ailleurs) .

- 8381 Location de machines et de matériel pour l'agriculture .
- 8382 Location de machines et de matériel pour le bâtiment et les travaux publics .
- 8383 Location des ordinateurs "computers"
- 8384 Location de machines comptables autres que les ordinateurs , de matériels et de machines de bureau .
- 8389 Location de machines non classées ailleurs telles que machines et matériel pour les mines et les puits de pétrole , pour l'industrie manufacturière .

839

Services fournis aux entreprises , à l'exclusion de la location de machines et de matériel , non classés ailleurs .

Etablissements dont l'activité principale consiste à fournir à d'autres établissements , à forfait ou sous contrat , des services non classés ailleurs , par exemple : services généraux de traitement et de tabulation des données ; agences de renseignements financiers ; agences spécia-

lisées dans le recouvrement des créances ; tirages au duplicateur , reproduction héliographique , photocopie ; service d'adresses et d'expédition de circulaires ; entreprises de sténodactylographie ; agences de placement , modélistes en vêtements ; services de cautionnement ; services de dactyloscopie ; agences de police privée et services de protection .

- 8391 Services de traitement et de tabulation des données .
- 8392 Dédouaneurs et transitaires de marchandises (les transitaires - transporteurs de marchandises sont classés dans le groupe 7125)
- 8393 Agences de placement .
- 8394 Entreprises de traduction , de dactylographie , tirage ou duplication , photocopie , reproduction , héliographie et sténographie , y compris les services d'adresses et d'expédition de circulaires .
- 8399 Autres services fournis aux entreprises non classés ailleurs , à l'exclusion de la location tels que services de cautionnement , agences de renseignements financiers , agences de police privée et services de protection .

Branche 9 . Services fournis à la collectivité , services sociaux et services personnels .

91

Administration .

Services de l'administration centrale , provinciale , régionale ou locale . Ce groupe comprend notamment les forces armées , la police et les services législatifs , judiciaires et administratifs de l'Etat . Les départements , services et bureaux qui s'occupent de l'administration d'activités comme les affaires extérieures , les impôts et les finances , l'ordre public et la sécurité , la sécurité sociale , la réglementation et l'enregistrement des entreprises , le rassemblement et l'analyse de statistiques et la politique générale dans les domaines social , économique et communautaire , sont compris dans ce groupe . Les activités de l'Etat dans les domaines des transports , des communications , de l'enseignement , de la santé , de la production , de la distribution , et de la gestion d'établissements financiers ne sont pas classées dans ce groupe , sauf en ce qui concerne l'administration et le contrôle en général ; lesdites activités sont réparties entre les groupes appropriés .

911

Administration centrale .

9111 Présidence de la République ; Chambre

des députés ; Présidence du conseil des ministres et services rattachés ; conseil de la fonction publique ; inspection centrale ; cour des comptes ; conseil général de discipline .

- 9112 Ministère de l'intérieur et services rattachés , sauf les forces de sécurité intérieure classées dans le groupe 9113 . La police municipale est classée dans les groupes 9121 (Municipalité de Beyrouth) et 9122 (Autres municipalités) selon le cas .
- 9113 Forces de sécurité intérieure , Police et sûreté générale .
- 9114 Ministère de la justice , tribunaux et prisons .
- 9115 Ministère de la défense ; armées ; défense civile .
- 9116 Ministère des finances et services rattachés : douane , loterie nationale .
- 9117 Ministères des travaux publics et des ressources hydrauliques et électriques .
- 9118 Ministères à caractère économique : Agriculture , économie , tourisme et plan .
- 9119 Ministères à caractère social et autres

Catégories Classes Groupes

		ministères non classés ailleurs , y compris les services rattachés : travail et affaires sociales , éducation nationale (sauf écoles officielles) , santé (sauf hôpitaux publics) , affaires étrangères , information . L'autorité publique des PTT est comprise dans ce groupe si elle peut être classée séparément .
912		<u>Municipalités et administration locale .</u>
	9121	Municipalité de Beyrouth (y compris les services pompiers et la police municipale) .
	9122	Autre municipalités (y compris les services pompiers et la police municipale) .
	9123	Les maires (Mokhtars) .
913	9130	<u>Caisse de la sécurité sociale .</u>
914		<u>Offices autonomes et similaires .</u>
	9141	Offices autonomes à caractère économique tels que offices des fruits , du blé , de la soie .
	9142	Office de la reconstruction , Conseil exécutif des grands projets de Beyrouth ; Plan vert .

Catégories Classes Groupes

		9143	Office du développement social .
		9149	Autres offices autonomes et similaires non classés ailleurs tels que : conseil national du tourisme .
		915	9150 <u>Tribunaux religieux .</u>
92		920	<u>Services sanitaires .</u>
			Services sanitaires et services analogues tels que l'enlèvement et l'élimination des ordures et des gadoues ; l'exploitation d'installations de drainage ; les services de nettoyage , de ramonage , de lavage des vitres , de nettoyage des bureaux , les services de dératisation et de désinfection , et autres services analogues .
		9201	Enlèvement et élimination des ordures .
		9202	Autres services sanitaires tels que l'exploitation d'installations de drainage ; les services de nettoyage ; de ramonage , de lavage des vitres , de nettoyage des bureaux , les services de dératisation et de désinfection ...

93

Services sociaux et services connexes
fournis à la collectivité .

931

Enseignement général .

Etablissements d'enseignement publics ou privés . Ce groupe comprend les universités , les grandes écoles , les écoles primaires et secondaires , les écoles maternelles . Les gouvernantes et les précepteurs employés par des particuliers sont classés dans le groupe 9540 (services domestiques) . Les écoles dont l'enseignement porte principalement sur des activités récréatives : bridge , danse etc... , sont classées dans le groupe 9499 (autres amusements et services récréatifs non classés ailleurs) .

9311 Etablissements privés d'enseignement supérieur .

9312 Etablissements officiels d'enseignement supérieur .

9313 Etablissements privés d'enseignement secondaire .

9314 Etablissements officiels d'enseignement secondaire .

9315 Etablissements privés d'enseignement complémentaire .

9316 Etablissements officiels d'enseignement complémentaire .

9317 Etablissements privés d'enseignement primaire .

9318

Etablissements officiels d'enseignement primaire .

9319

Garderie et jardins d'enfants .

932

Enseignement technique et professionnel .

9321

Ecoles normales primaires .

9322

Etablissements officiels d'enseignement technique et professionnel tels que : Ecole hôtelière ; école des arts et métiers ; école professionnelle de Dékouané ...

9323

Autres établissements officiels d'enseignement technique et professionnel tels que : centre d'enseignement agricole ; centre de sécurité de l'aviation civile etc...

9324

Ecoles militaires quel que soit leur niveau .

9325

Ecoles d'infirmières et d'assistantes sociales .

9326

Etablissements privés d'enseignement technique et professionnel .

9327

Ecoles commerciales privées , quel que soit leur niveau , y compris l'enseignement de langues associé .

	9328	Centres d'apprentissage et centres de formation professionnelle .
	9329	Autres établissements d'enseignement technique et professionnel non classés ailleurs .
933		<u>Enseignement non classé ailleurs .</u> Ce groupe comprend les écoles pour aveugles , pour sourds , les écoles de musique , d'arts chorégraphiques et autres écoles des beaux arts : les auto - écoles , les cours par correspondance , les cours pour adultes , les professeurs particuliers .
	9331	Conservatoires .
	9332	Académies des beaux arts .
	9333	Enseignement des langues .
	9334	Ecoles et centres d'enseignement religieux .
	9336	Auto - écoles .
	9339	Autres enseignements non classés ailleurs tels que : centres d'alphabétisation , les cours par correspondance , les professeurs particuliers .

	934	9340	<u>Instituts scientifiques et centres de recherche .</u> Instituts qui s'occupent essentiellement de recherche fondamentale et générale dans les domaines suivants : biologie , physique et sciences sociales . Ce groupe comprend les instituts météorologiques et les organismes de recherche médicale . Les bureaux d'études qui s'occupent de recherches techniques , de la conception ou de la mise au point de procédés ou de produits , ou d'essais , sont classés dans le groupe 8339 (Autres services techniques n.c.a.) . Les laboratoires s'occupant d'exams et de diagnostics et rendant d'autres services aux médecins et aux dentistes sont classés dans le groupe 9357 (Laboratoires d'analyse , de rayons x et similaires) . Lorsqu'ils sont rattachés à des établissements ou à des groupes d'établissements dont les activités relèvent d'un seul groupe de la CITI , les services de recherche , qu'ils soient ou non situés à la même adresse que ces établissements ne sont pas compris dans le présent groupe et sont classés dans le groupe en question .
	935		<u>Services médicaux et dentaires et autres services sanitaires .</u> Services médicaux , chirurgicaux , dentaires et autres services sanitaires . Ce groupe comprend les établissements de soins et de cure ; les centres de consultation pour la protection maternelle et infantile ; les infirmières et les sage-femmes , qu'elles soient employées dans des services de santé ou qu'elles exercent à leur compte ; les salons de consultations ou cabinets de médecins , chirurgiens ou autres praticiens médicaux ;

les pédicures , les ostéopathes , les physiothérapeutes , les optométristes et autres praticiens similaires ; les chirurgiens - dentistes ; les ambulances ; les laboratoires médicaux et dentaires fournissant à la demande des services liés aux diagnostics et au traitement des malades par les médecins et les dentistes . Services vétérinaires . La fabrication de dentiers et de dents artificielles autrement que sur commande est classée dans le groupe 3871 .

- 9351 Hôpitaux publics .
- 9352 Hôpitaux privés .
- 9353 Maternités .
- 9354 Cliniques de médecins .
- 9355 Cliniques de dentistes et de chirurgiens-dentistes .
- 9356 Dispensaires publics et privés .
- 9357 Laboratoires d'analyse , de rayons x et similaires .
- 9358 Services vétérinaires .
- Services fournis , à forfait ou sous contrat , par les médecins vétérinaires ; pratique de la médecine , de l'art dentaire ou de la chirurgie vétérinaires ;

hôpitaux et centres de soins pour les animaux .

- 9359 Autres services sanitaires non classés ailleurs tels que : sage - femmes , infirmières ; les pédicures , les ostéopathes , les physiothérapeutes , les optométristes et autres praticiens similaires ; les asiles d'aliénés , sanatorium , circonciseurs , maison de repos ; les ambulances .

Oeuvres sociales .

Institutions ayant pour activité principale le service social (y compris les oeuvres gérées par l'Etat) telles que : Croix - Rouge , sociétés s'occupant de la collecte et de la distribution des dons de bienfaisance , sociétés d'aide aux voyageurs , sociétés de protection de l'enfance , crèches et pouponnières , orphelinats , asiles de vieillards , foyers pour aveugles , oeuvres de secours familial , associations créées pour financer l'assistance judiciaire et autres sociétés de bienfaisance .

- 9361 Croix - Rouge .
- 9362 Orphelinats et crèches .
- 9363 Sociétés d'aide aux étudiants .
- 9364 Sociétés de protection de l'enfance .
- 9365 Asiles de vieillards .

Catégories Classes Groupes

- 9366 Foyers pour aveugles .
- 9367 Sociétés de bienfaisance .
- 9369 Oeuvres sociales non classées ailleurs telles que les sociétés d'aide aux voyageurs ; les oeuvres de secours familial ; les associations qui gèrent des biens pour la bienfaisance et autres sociétés d'oeuvres sociales .
- 937 Associations commerciales , professionnelles et syndicales .
- Associations commerciales , telles que que les chambres de commerce , les chambres de métiers , les chambres syndicales professionnelles et les groupements d'agriculteurs ; associations professionnelles , telles que les associations de juristes , de médecins , d'ingénieurs et d'autres membres des professions libérales ; syndicats et autres associations de travailleurs .
- 9371 Chambres de commerce , d'industrie et fédération de chambres .
- 9372 Associations de commerçants , d'industriels et de banques ; associations agricoles et artisanales ; fédérations et syndicats professionnels patronaux .
- 9373 Associations et ordres de professions libérales telles que ordres d'avocats , de médecins , d'ingénieurs , de journalistes , etc ...

Catégories Classes Groupes

- 9374 Syndicats ouvriers
- 9375 Fédérations de syndicats ouvriers .
- 9379 Associations non classées ailleurs telles que les associations de sciences politiques , économiques , ou statistiques , et similaires .
- 938 Organisations religieuses .
- Eglises , mosquées , temples et autres établissements créés principalement pour célébrer le culte ou pour favoriser les activités religieuses . Les établissements créés par les organisations religieuses principalement pour fournir certains services : établissements d'enseignement , hôpitaux , oeuvres sociales , et les maisons d'éditions religieuses , sont classés dans le groupe correspondant à leur type d'activité .
- 9381 Eglises , mosquées , temples et synagogues .
- 9382 Monastères et couvents .
- 9383 Sièges de communautés religieuses : Patriarcat , Evêchés , Paroisses , Dar - el - Efta et similaires .
- 9389 Associations religieuses et autres organisations religieuses non classées ailleurs .

(les conseils de communauté sont classés dans le groupe 9392) .

939

Services sociaux et services connexes fournis à la collectivité , non classés ailleurs .

Services sociaux et services connexes fournis à la collectivité , non classés ailleurs , tels que les groupements politiques ; les sociétés civiques , groupements d'entraide et associations amicales ; les associations historiques ; les cercles poétiques .

9391 Groupements et partis politiques .

9392 Conseils de communautés .

9393 Associations féminines .

9394 Associations de scoutisme .

9395 Associations d'anciens élèves .

9396 Associations sociales de jeunes (cercles , mouvements ou clubs de jeunesse autres que sportifs) .

9397 Cercles militaires .

9398 Clubs et associations culturels et cercles poétiques .

9399

Associations et clubs non classés ailleurs tels que les associations amicales , les associations d'étudiants , les associations d'anciens combattants , les associations d'automobiles , les ligues d'hommage aux martyrs , les clubs historiques et autres .

94

Services récréatifs et services culturels .

941

Films cinématographiques et autres services récréatifs .

9411

Production de films , traduction , doublage et sous - titrage .

Production de films cinématographiques destinés ou non à être projetés dans des salles commerciales , y compris la production de bandes pour projection fixe et de dapositives . Sont également compris dans ce groupe les services indépendants de la production de films cinématographiques , tels que l'engagement et le placement des artistes et des figurants ; le développement et le tirage des films ; le montage , le tirage et le sous-titrage des films .

9412

Distribution de films cinématographiques .

Location de films ou de bandes cinématographiques . Sont compris dans ce groupe les services annexes de la distribution de films , tels que les services de livraison des films et les agences de distribution des films .

9413

Salles de cinéma .

Catégories Classes Groupes

- 9414 Radiodiffusion .
Stations et studios de radiodiffusion dont l'activité principale consiste à préparer et à diffuser des programmes à l'intention des auditeurs . Ce groupe comprend les stations de relais de radio .
- 9415 Télévision .
Stations et studios de télévision dont l'activité principale consiste à préparer et à diffuser des programmes à l'intention des téléspectateurs . Ce groupe comprend les services de télévision en circuit fermé et les stations de relais de télévision .
- 9416 Enregistrement sur disques phonographiques :
- 9417 Entreprises théâtrales et salles de théâtre .
Théâtres offrant des représentations théâtrales "en direct" tels que groupes d'opéra, sociétés de concerts , les troupes théâtrales permanentes , celles qui se produisent uniquement l'été et les spectacles de music - hall ; orchestres de danse et orchestres symphoniques .
- 9418 Services récréatifs annexes des entreprises théâtrales .
Ce groupe comprend les agences qui engagent et placent le personnel de théâtre , les artistes et les agences qui placent les pièces de théâtre ,

Catégories Classes Groupes

- les artistes et les concerts, les entreprises spécialisées dans les décors , l'éclairage et autre équipement de théâtre , et les bureaux de vente de billets de théâtre .
- 9419 Hommes de lettres , compositeurs de musique et autres artistes indépendants non classés ailleurs .
Artistes et conférenciers travaillant à leur compte (indépendants) , tels que les acteurs , concertistes , artistes de variétés , réalisateurs de programmes de radio ou de télévision , de films , de pièces de théâtre et autres spectacles : compositeurs et paroliers ; journalistes indépendants ; romanciers , poètes et autres hommes de lettres ; conférenciers ; peintres et sculpteurs .
- 942 Bibliothèques , musées , jardins zoologiques et botaniques et établissements analogues .
Bibliothèques , centres de documentation , musées , galeries d'art , jardins zoologiques et botaniques et établissements analogues .
- 9421 Bibliothèques non rattachées à un établissement d'enseignement .
- 9422 Musées , sites historiques et archéologiques .
- 9423 Centres culturels et de documentation

- 9424 Galeries d'art .
- 9425 Jardins zoologiques et botaniques .
- 9429 Autres services culturels non classés ailleurs .
- 943 Associations , clubs et terrains sportifs .
- 9431 Cité sportive .
- 9432 Clubs avec terrains et terrains sportifs pour tennis , football , golf , baseball , volley - ball , stades municipaux et autres .
- 9433 Centres de culture physique (silhouette , judo , karaté , yoga , gymnase et boxe) .
- 9434 Bains de mer et piscines .
- 9435 Clubs d'équitation et écuries de course , y compris la location de chevaux de selle .
- 9436 Stands et salles de tir .
- 9439 Clubs et centres sportifs non classés ailleurs : escrime , patinoires et salles de patinage , ski , vol à voile ,

- yachting club , chenils de lévriers de course . Les associations sportives qui ont seulement un siège (sans terrain) sont comprises dans ce groupe .
- 949 Amusements et services récréatifs non classés ailleurs .
- Exploitation de salles de bal , d'écoles de danse , de jeux de boules ; salles de billards ; parcs publics ; halls et parcs d'attractions ; champs de courses ; fêtes foraines , cirques ; manèges ; et autres sports et amusements non classés ailleurs . La location de bateaux et d'embarcations de plaisance , de motocyclettes et de bicyclettes , de voitures de golfeur , et d'articles récréatifs analogues est également comprise dans ce groupe .
- 9491 Parcs , jardins publics et sites naturels tels que les grottes .
- 9492 Champs de courses .
- 9493 Salles de jeux de hasard .
- 9494 Salles de jeux tels que jeux de boules , billard , machines à sous , flippers , bowling , etc ..
- 9495 Parcs d'attraction et cirques .
- 9496 Location de bicyclettes et motocyclettes .

Catégories Classes Groupes

- 9497 Location de bateaux et embarcations de plaisance .
- 9499 . Autres amusements et services récréatifs non classés ailleurs tels que : salles de bal et écoles de danse ; manèges ; clubs de bridge et d'échec et similaires .

95

Services fournis aux particuliers et aux ménages .

951

Réparation des véhicules automobiles et de motocycles .

Etablissements spécialisés dans la réparation pour le public de véhicules automobiles ou de motocycles et de pièces de ces véhicules , telles que les moteurs , organes de transmission et boîtes de vitesse , carburateurs et démarreurs , radiateurs , roues et freins . Réparation de pneumatiques et chambres à air ; lavage et graissage de voitures ; électricité de voitures . Les ateliers de réparation d'automobiles ou de motocycles qui dépendent des établissements vendant ces véhicules au public sont classés dans les groupes 6252 et 6254 respectivement .

- 9511 Réparation mécanique de voitures .
- 9512 Réparation de carrosserie de voitures .
- 9513 Réparation et remise à neuf de la tapisse-

Catégories Classes Groupes

rie de voitures .

9514 Electricité de voitures .

9515 Réparation de pneumatiques et chambres à air exclusivement .

9516 Activités multiples . Sont classés dans ce groupe les établissements qui exercent deux activités ou plus de la classe 951 , s'il n'est pas possible de les séparer .

9517 Réparation de motocycles et cycles .

9518 Lavage et graissage de véhicules .

952

Services de réparation non classés ailleurs .

Etablissements spécialisés dans la réparation de matériel , d'appareils et d'accessoires ménagers et d'autres biens de consommation qui ne sont pas classés ailleurs . La réfection , la modification ou la rénovation de ces articles est considérée comme un travail de fabrication et non de réparation . Sont également compris dans cette classe les établissements spécialisés dans l'installation de gros appareils ménagers comme les fourneaux et cuisinières , les réfrigérateurs , les machines à laver et les postes de télévision . Les services de réparation qui sont habituellement liés à la fabrication sur commande de certains biens de consommation ,

comme la réparation de meubles capitonnés et de meubles en général , de stores de fenêtres et de stores à lamelles , de miroirs , de cadres de tableaux , de serrures et d'armes à feu , de manteaux de fourrure et vêtements analogues , sont classés dans les divers groupes de la branche "Industries manufacturières" . Les services de réparation fournis par des établissements se livrant au commerce de détail sont classés sous la rubrique "Commerce de détail" . La réparation des vêtements , couvre - lits , couvertures , rideaux et autres articles confectionnés en tissu à usage personnel et ménager est classée dans la classe 953 (Blanchisserie , teinturerie) .

9521 Réparation de chaussures et d'autres articles en cuir .

Réparation des bottes et des souliers (cordonnerie) , de bagages et de sacs à main et d'autres articles en cuir . La réparation des chaussures par les bottiers est classée dans les divers groupes de la classe 328 (Fabrication des chaussures , à l'exclusion des chaussures en caoutchouc vulcanisé ou moulé et des chaussures en matière plastique) .

9522 Réparation de radios et télévisions .

Etablissements dont l'activité principale (ou quasi exclusive) consiste à réparer , à entretenir et à installer des postes récepteurs de radio et de télévision ; des émetteurs et des antennes de radio chez les particuliers ; des phonographes et des magnétophones .

9523 Réparations d'autres appareils électriques

Etablissements dont l'activité principale consiste à réparer , à entretenir et à installer des réfrigérateurs , machines à laver , machines repasseuses et aspirateurs à usage domestique ; des grille - pain , grils et rasoirs électriques et autres appareils électriques à usage ménager ou personnel .

9524 Réparation de montres , d'horloges et de bijoux .

Etablissements spécialisés dans la réparation de montres , d'horloges ou de bijoux pour le public. Lorsque ces services de réparation sont assurés par les établissements qui vendent au détail des montres horloges ou bijoux , ils sont classés dans le groupe 6294 (Commerce de détail d'horlogerie) .

9525 Réparation de machines à écrire .

9529 Ateliers de réparation non classés ailleurs .

Etablissements spécialisés fournissant au public des services de réparation et autres services similaires et qui ne sont pas classés ailleurs : réparation et entretien de bicyclettes , appareils de photographie , jumelles et autres articles photographiques , instruments de musique , stylos , jouets , couteaux et ciseaux , parapluies et cannes .

Blanchisserie , teinturerie .

Blanchissage mécanique ou à la main ; location de linge blanchi (uniformes , vestes , tabliers , serviettes de toilette , linge de table , draps et couches) aux ménages et aux utilisateurs commerciaux et industriels ;

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطر العام

- nettoyage , repassage , teinture de vêtements , fourrures , articles d'aménagement en tissu et tapis ; réparations , retouches et emmagasinage de vêtements , de couvre - lits , de couvertures , de rideaux et autres ouvrages confectionnés en tissu à usage personnel ou ménager .
- 9531 Blanchissage mécanique ou à la main .
- 9532 Nettoyage de tapis .
- 9533 Réparation et reprise d'habillement .
- 9534 Réparation et reprise de tapis .
- 9535 Emmagasinage de fourrures .
- 9539 Autres activités de blanchisserie et de teinturerie non classées ailleurs .
- 954 9540 Services domestiques .
Bonnes , cuisinières , blanchisseuses , gardes d'enfants à domicile , maîtres d'hôtel , secrétaires particuliers , jardiniers , concierges et autres personnes travaillant au service des ménages , que leurs employeurs soient le ménage où elles travaillent ou des entreprises dont l'activité principale consiste à fournir ces services .

- 955 Salons de coiffure et instituts de beauté .
Salons de coiffure pour hommes et pour dames . Ce groupe comprend également les écoles de coiffure et les écoles d'esthéticiennes .
- 9551 Salons de coiffure pour hommes .
- 9552 Salons de coiffure pour dames , y compris les soins esthétiques liés à ce groupe .
- 9553 Instituts de soins esthétiques exclusivement .
- 9559 Autres activités liées à la coiffure et à l'esthétique .
- 956 Studios photographiques , y compris la photographie commerciale .
Photographie de portrait pour la clientèle générale , ou photographie pour les agences de publicité , maisons d'édition et autres usagers industriels . Le développement des pellicules et le tirage d'épreuves et d'agrandissements photographiques pour les usagers industriels ou pour la clientèle générale sont également compris . Le développement de films cinématographiques pour l'industrie du cinéma et de la télévision est classée dans le groupe 9411 (Production de films , traduction , doublage et sous - titrage)
- 9561 Laboratoires photographiques exclusivement .

9562 Studios photographiques .
Photographie de portrait pour la clientèle générale ou photographie commerciale .

959 Services personnels non classés ailleurs .
Services personnels non classés ailleurs , tels que cirage des chaussures , bains tures , salons de massage , entreprises de pompes funèbres , crématoires , entretien des cimetières , service de porteurs , bureaux fournissant des escortes , services d'achats .

9591 Cirage de chaussures .

9592 Bains tures et salons de massage .

9593 Entreprises de pompes funèbres et crématoires .

9594 Entretien de cimetières .

9599 Autres services personnels non classés ailleurs tels que agences matrimoniales , location de chaises et micros , services de porteurs , bureaux fournissant des escortes et autres .

Organisations internationales et autres organismes extra - territoriaux .

Etablissements de l'Organisation des

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

Nations Unies , des institutions spécialisées , de l'Organisation des Etats américains , de l'Organisation de l'unité africaine , de l'Organisation de coopération et de développement économiques , de la Communauté économique européenne , du Conseil de coopération économique mutuelle et d'autres organismes internationaux ; et des ambassades étrangères et autres organismes extra - territoriaux .

961 9610 Ambassades et consulats .

962 9620 Organisation des Nations Unies .

969 9690 Organisations internationales et autres organismes extra - territoriaux non classés ailleurs .

Branche 0 . Activités mal désignées

00 000 0000 Activités mal désignées .

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)